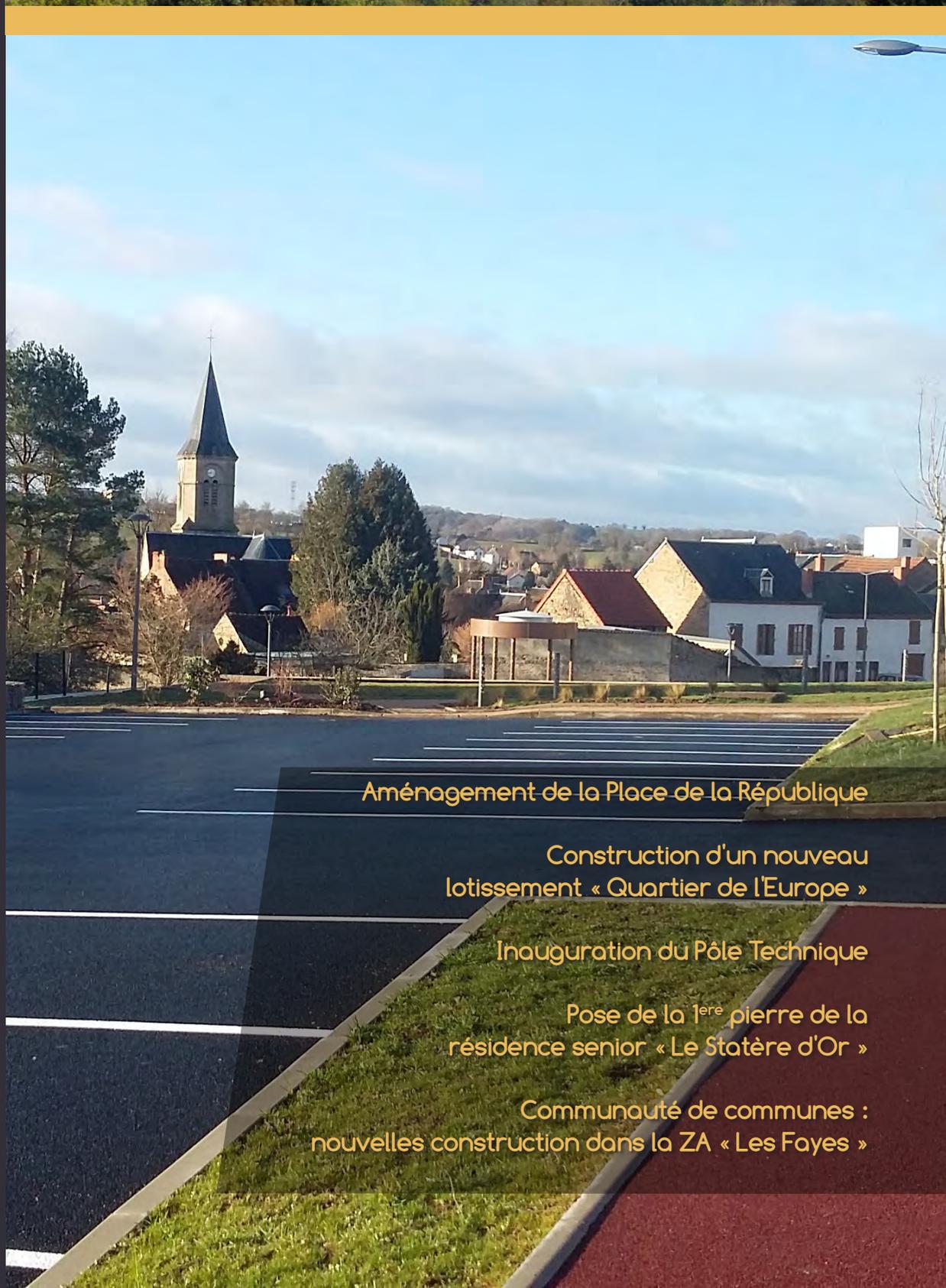


PIONSAT

www.pionsat.fr



Aménagement de la Place de la République

Construction d'un nouveau lotissement « Quartier de l'Europe »

Inauguration du Pôle Technique

Pose de la 1^{ère} pierre de la résidence senior « Le Statère d'Or »

Communauté de communes : nouvelles construction dans la ZA « Les Fayes »



*Pionsatoises, Pionsatois,
Mesdames, Messieurs,*

Pour cause d'élections municipales en 2020, le bulletin municipal qui retrace les faits marquants de l'année 2019 vous parvient cette année un peu plus tôt. L'autre particularité de ce bulletin est aussi de clore le mandat municipal commencé en 2014.

Comme le Conseil municipal s'y était engagé, l'année, qui vient de s'écouler, a été une année très active dans la poursuite des investissements communaux. 2019 a débuté par l'achèvement des aménagements de la place de la République et de la place Vercingétorix, inaugurées en avril, la construction d'un pôle technique à proximité de l'agence postale et la pose de la première pierre de la résidence adaptée, « Le Statère d'Or », marquant véritablement le début du chantier qui durera jusqu'en 2021. L'année 2019 aura surtout été marquée par la sécheresse et ses conséquences brutales sur la production de nos sources. Très tôt la municipalité a pris des mesures et tout mis en œuvre pour rechercher des solutions et faire en sorte que les pionsatois soient impactés le moins possible. C'est ainsi que la commune a décidé la mise en exploitation d'un ancien forage au lieu-dit « Lamourette » sur la commune de La Cellette. Il est en production depuis le mois d'octobre. La fin de l'année a été consacrée à des travaux de voirie dans le bourg mais surtout dans les villages et à la construction d'un nouveau lotissement dénommé le « Quartier de l'Europe » faisant le lien entre le bourg et le centre de rééducation.

L'avenir de la commune se construit sur les investissements qu'elle réalise mais aussi sur les partenariats qu'elle développe avec son territoire environnant et notamment au sein de la Communauté de communes du Pays de Saint-Éloy. Sur le plan communautaire, l'année 2019 marque l'attention car, pour la première fois, notre territoire a élaboré et accepté, à l'unanimité en juillet dernier, un projet de territoire. Ce schéma est important car sur la base des principaux enjeux, il définit une stratégie et 64 actions concrètes à mettre en œuvre au cours des 10 prochaines années dans un contexte de maîtrise budgétaire. Prévue dans le projet de territoire, la construction d'une maison des Entrepreneurs, animée par un responsable du développement économique, a

été inaugurée au mois de novembre. Elle a pour but de dynamiser le développement économique de notre territoire. C'est à la fois un outil et un nouveau service, au plus près des acteurs économiques, qui manquait à notre territoire.

Pour le développement d'un territoire, l'action des collectivités locales est importante mais l'implication des habitants est prépondérante. Le monde rural souffre d'un mal profond : le vieillissement de sa population, qui doit être contrebalancé par l'arrivée de nouveaux habitants. Pour cela, nos communes doivent évoluer pour offrir un cadre de vie modernisé, agréable, vivant et attirant pour une nouvelle population. Sur ce plan l'apport des associations, leur dynamisme et la joie de vivre qu'elles développent sur la commune contribuent à donner une image séduisante qu'il faut conserver. La fin de ce mandat est donc, pour l'équipe municipale, l'occasion de remercier tous les bénévoles pour le temps qu'ils consacrent à leur passion, à leur commune, aux autres.

Ce mandat municipal s'achèvera donc dans quelques mois et je veux remercier ici celles et ceux qui ont pris part à nos projets et notamment nos partenaires comme la Communauté de communes, le Département, la Région, l'État, le SMAD des Combrailles et le SICTOM des Combrailles. Je remercie tout particulièrement les adjoints et les conseillers municipaux pour leur disponibilité, leur dévouement, leur participation active aux discussions et surtout leur compréhension des enjeux et leur capacité à décider en choisissant parfois les chemins de l'innovation. Mes remerciements s'adressent également aux employés communaux pour leur implication au quotidien dans les différents services.

Merci évidemment aux pionsatoises et pionsatois pour la confiance et le soutien que vous nous avez accordés au cours de ce mandat. Nous avons la chance de vivre dans une belle commune qui a su retrouver ces dernières années une dynamique de développement. Nous avons les marges de manœuvre financière et le potentiel pour aller plus loin et faire en sorte d'ancrer, plus profondément encore, notre avenir et notre destin collectif dans ce 21^e siècle qui commence.

Avec le Conseil municipal, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite en 2020.

Amicalement,

Jérôme Gaumet
Maire de Pionsat

URBANISME ET PATRIMOINE

Inauguration du quartier République	p. 4
Travaux de réfection de plusieurs chemins communaux et de portions de routes	p. 4
Inauguration du « pôle technique »	p. 5
Aménagement du parc du château	p. 5
Achat et aménagement de la propriété Berthon	p. 5
Construction d'un nouveau lotissement rue Michel de l'Hospital	p. 6
Aménagement lotissement « Les Arvernes »	p. 6
Travaux d'entretien du presbytère	p. 6
Aménagements complémentaires place de la République	p. 7
Extension du columbarium	p. 7
Modification des limites de l'agglomération	p. 7

SANTÉ & SOCIAL

Pose de la 1 ^{ère} pierre de la résidence sénior « Le Statère d'Or »	p. 8
Tour de France à cheval pour Aurélie Brihmat	p. 8
De nouvelles perspectives au centre de rééducation	p. 9
Participation de l'EHPAD « La Louisiane » à l'opération « + de vie »	p. 9
Présentation publique de la résidence adaptée « Le Statère d'Or »	p. 10

FINANCES

Programmes des investissements 2019 & 2014-2020 // Budgets 2019	p. 10-11
---	----------

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

De nouvelles construction dans la ZAE de Pionsat, un exemple de mobilisation	p. 12
Projet Intermarché	p. 12
Installation d'un distributeur automatique de pizza	p. 12

JEUNESSE & SPORT

Les activités et sorties effectuées par l'école primaire	p. 13
Installation de nouveaux équipements numériques innovants à l'école	p. 14
Collège de Pionsat	p. 14
Les sorties pédagogiques et les actions du CESC du collège	p. 15
Cérémonie de remise des diplômes du brevet des collèges	p. 15
Festival ART D'ECOLE	p. 16
Les olympiades à l'école primaire et maternelle	p. 16

ENVIRONNEMENT

Bilan des actions de lutte contre le gaspillage	p. 17
Installation de distributeurs de sacs pour déjections canines	p. 17
Aménagement d'un nouveau point propre	p. 17
Déchetterie : rappel sur les déchets « sauvages »	p. 18
Une gestion de l'eau compliquée avec la sécheresse	p. 18

VIE COMMUNALE

Médaille d'honneur pour Laurent Battut	p. 19
Visite de la préfète et du sous-préfet	p. 19
Le centre de secours de Pionsat	p. 19
Visite du nouveau sous-préfet	p. 20
Le concours des maisons fleuries et jardins potagers 2019	p. 20
Recensement de la population	p. 20
Acquisition d'un nouveau véhicule au service technique	p. 21
La mairie : point d'accueil « I-Mobile »	p. 21
Visite estivale du château	p. 21
Travaux d'éclairage public : impasse Gilbert Romme et impasse des Coquelicots	p. 22
Ouverture du château les Journées du Patrimoine	p. 22
Don d'un buste de Vercingétorix par le maire	p. 22
Enlèvement de la cuve de stockage de fuel rue des Maçons de la Creuse	p. 23
Activités réalisées par le CLIC sur la commune	p. 23
Raccordement en fibre optique	p. 23
Passage à la 4G imminent...	p. 23

INTERCOMMUNALITÉ

La Maison de l'Entrepreneur	p. 24
Le projet de territoire	p. 25
Démonstrateur « mobile-itinérant »	p. 25

ASSOCIATIONS

Les associations communiquent...	p. 26-35
----------------------------------	----------

ÉTAT CIVIL 2019

Hommage à Louis Chaffraix	p. 35
État civil 2019	p. 35

INAUGURATION DU QUARTIER RÉPUBLIQUE

Samedi 6 avril 2019, la commune de Pionsat a connu une manifestation peu commune puisqu'il s'agissait d'inaugurer et de baptiser plusieurs lieux du centre du bourg. Accompagné de M. Franck Boulanjon, sous-préfet de Riom, des représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et du Département du Puy-de-Dôme, le maire de Pionsat, Jérôme Gaumet a conduit en plusieurs étapes les élus du secteur et les habitants de la commune à travers le quartier République. La première étape a consisté à couper le ruban officiel au niveau du kiosque à musique, Coeur du théâtre de verdure, créé à proximité de la salle l'@robase. Puis les participants se sont rendus vers l'ancienne place de La Poste, renommée place Vercingétorix, et accueillant désormais une plaque commémorative du Trésor de Pionsat découvert en 1852. Ce fut ensuite le tour de la place de la République d'être baptisée. Cette large place offre de nombreuses possibilités de stationnement pour les résidents de la Maison de Santé, les clients de la galerie commerciale, les personnels et les visiteurs de l'EHPAD tout proche. Une statue dénommée « Ouverture sur la liberté », œuvre de l'artiste clermontois, Thierry Rambaud, trône sur les lieux et en constitue un attrait visuel. Les élus ont ensuite rejoint l'@robase pour les discours de remerciement. Le maire a rappelé l'origine et les étapes du projet. C'est en 2011 que la commune de Pionsat a confié la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement d'ensemble au cabinet d'architecte IN6TU. Les premiers travaux de voirie et réseau divers (VRD) ont démarré en 2012 pour l'implantation de la Maison de Santé, puis pour la construction de la salle communale « l'@robase » et enfin dans la perspective de la future résidence adaptée. Cette opération a permis d'améliorer la desserte du quartier et les liaisons internes pour une plus grande fluidité des déplacements autos et piétons (voies et trottoirs,



allées piétonnes, etc.). Des espaces publics accessibles et mutualisés ont été aménagés. Les vieux garages aux toitures amiantées ont été démolis. Une attention particulière a été portée aux interconnexions entre les différents lieux pour renforcer la cohérence d'ensemble en aménageant des allées et parfois des escaliers. Enfin l'embellissement des lieux n'a pas été négligé avec les allées piétonnes, le kiosque et le mobilier urbain que l'on retrouve en plusieurs endroits pour pouvoir profiter de la vue sur le vieux bourg de Pionsat et les Grands Bois. Le coût de l'opération est de 645 493 euros HT. L'État a participé au financement pour 174 850 € (DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), le Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes (Contrat Ambition Région) pour 150 000 € et le Conseil départemental (FIC : Fonds d'Intervention Communale) pour 123 750 €. Soit un taux de subvention de 70% et une participation de la commune de 196 943 €. Si une grande partie des travaux est bien visible, le maire a rappelé qu'ils consistaient aussi à viabiliser le terrain (voirie, réseaux d'eau et d'assainissement) qui accueillera le projet de résidence adaptée sous maîtrise d'ouvrage de l'OPHIS dont les travaux ont commencé en mai dernier. ■

TRAVAUX DE RÉFECTION de plusieurs chemins communaux et de portions de routes



Après recensement des divers travaux de voirie par la commission municipale, une première tranche avait été réalisée à l'automne 2015. Une deuxième tranche avait été prévue pour 2019/2020. Ces dernières semaines, des travaux d'entretien ont été effectués

aux lieux-dits suivants : le Mont, rue de Lamourette, Langelier, les Bizets, Chabanelles, les Mazeaux, Chez Barret, le chemin de Plamont à Virlet, Montroy, le Cheix du Marthuret et la route d'accès à la résidence Saint-Exupéry à partir de la rue Michel de l'Hospital. Cette deuxième vague d'intervention sera complétée par une troisième qui débutera début 2020 et concernera les voies communales suivantes : aménagement du foirail, chemin des Chataigniers à Chotard, des Mazeaux à Laval, Cheix du Marthuret à Plamont, les Suchaux, voie Romaine, la queue de l'Étang de Durat, le Poirier à la Croix des Pradeaux, le Poirier au Marthuret. Ces travaux, d'un montant de 295 809,00 € H.T, ont été confiés à l'entreprise COLAS à Saint-Eloy-les-Mines. ■

INAUGURATION DU « PÔLE TECHNIQUE »

En compagnie de Mme Joëlle Huguet, Directrice de l'établissement courrier de RIOM, des maires du Quartier et de La Cellette, des élus du Conseil municipal de Pionsat et de quelques représentants des entreprises et associations locales, le Maire de Pionsat, Jérôme Gaumet, a procédé le 12 juillet 2019 à l'inauguration d'un projet urbain réalisé par la commune de Pionsat qui servira notamment à l'activité de La Poste. Fruit d'une concertation avec La Poste, le projet a consisté à démolir les anciens garages aux toitures amiantées, propriété de la commune et utilisés par La Poste, qui ne répondaient plus aux besoins de l'entreprise pour garer les véhicules et le stockage des prospectus et des colis, puis à reconstruire, sur un autre terrain communal, de nouveaux locaux répondant davantage au nouveau contexte. Le projet portait donc sur la construction d'un garage et d'un local de rangement, l'aménagement d'une voie d'accès, de places de parking pour faciliter le stationnement des voitures à proximité de l'agence postale et d'un « point propre » pour contenir les poubelles du secteur. Une attention particulière a été apportée à l'esthétique de l'ensemble dans un souci de cohérence avec les bâtiments présents et une intégration discrète à proximité de la salle @robase.

Le montant des travaux s'élève à 94 650,00€ HT soit 113 580,00€ TTC. Une subvention du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du Plan Ruralité



de 30 000,00€, et une participation communale de : 64 650,00€ HT ont permis de boucler le budget.

Pour ce qui est des travaux, ils ont été conduits sous la maîtrise d'œuvre du cabinet IN6TU et le titulaire du marché était la société Polygone Concept regroupant des sous-traitants dont plusieurs locaux : Monteil, Brette-Gayon, Bougerol Jean-Noël, Mail Façad, AJD 63 et Société Auvergnate d'Installations Électriques.

Comme l'a rappelé le maire de Pionsat, « Cette opération montre tout l'attachement que nous portons à la présence de La Poste sur la commune en améliorant les conditions de travail de ses agents ».

Mme Huguet, tout en remerciant la municipalité de cet investissement, a tenu à réaffirmer l'intérêt de l'agence pionsatoise qui garantit 6 jours sur 7 des services de proximité très appréciés par la population. ■



AMÉNAGEMENT DU PARC DU CHÂTEAU

Le parc du château a été remodelé afin de permettre son accessibilité depuis la rue Desaix. Les cheminements piétonniers permettent désormais de traverser le parc, ce qui facilite sa fréquentation et renforce le rayonnement du château en mettant notamment en valeur les façades classées à l'inventaire des monuments historiques. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Parcs et Jardins » de Pionsat avec l'appui des services techniques de la commune. ■

ACHAT ET AMÉNAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ BERTHON

Le Conseil municipal, dans sa séance du 7 septembre 2018, a décidé de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée AB n°179 et de l'immeuble cadastré AB n°178 situés rue Lafayette.

Cette acquisition a été réalisée par l'intermédiaire de l'EPF-Smaf. La parcelle, jouxtant la place de la République et le théâtre de verdure, a été réaménagée et accueillera en 2020 des jeux pour enfants. Un chemin piétonnier a été réalisé pour relier la rue Lafayette au quartier République. La grange, quant à elle, sera mise à la disposition d'associations pour le stockage de matériel. ■



CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOTISSEMENT RUE MICHEL DE L'HOSPITAL

La commune vient de commencer les travaux d'aménagement d'un nouveau lotissement, rue Michel de l'Hospital, à proximité du centre de rééducation.

La Société d'Équipement de l'Auvergne (SEAU) est le concessionnaire en charge du projet d'aménagement. Après consultation publique en janvier 2019, le groupement Colas/Bisio/Kiisiltas a été retenu pour le marché de conception et de réalisation.

Avec ce projet, la municipalité souhaite créer un nouveau secteur d'habitat en cohérence avec le développement urbain du bourg et dans un esprit convivial de quartier. Ce nouvel espace habitable est baptisé le « Quartier de l'Europe ». Avec une vue dominant le bourg, il sera en lien avec le tissu

urbain existant : respect des volumes architecturaux, renforcement de l'ambiance quartier, liaisons douces, traitement paysager, connexion avec la résidence Saint-Exupéry, etc.

Une place publique arborée sera aménagée en plus des stationnements prévus. Le terrain, d'une superficie de trois hectares environ, fera l'objet de deux tranches de travaux. La première, en cours, comprendra 13 lots entièrement viabilisés en accession à la propriété et d'une superficie comprise entre 802 m² et 1 077 m².

Le panneau de commercialisation a été mis en place, et les personnes intéressées peuvent entrer en contact avec la SEAU pour prendre des renseignements ou réserver un lot. La fin des travaux est prévue pour le mois de mars 2020. ■



AMÉNAGEMENT LOTISSEMENT « LES ARVERNES »

Par courrier en date du 5 mars 2018, Monsieur le Maire de Pionsat avait attiré l'attention de la Société DOM'AULIM, propriétaire du parc locatif, de la nécessité d'améliorer les abords et l'accessibilité des logements de la résidence « Les Arvernes ». La gestion de ce patrimoine immobilier a été, depuis, reprise par Auvergne Habitat, qui suite à une relance de la commune, a informé la municipalité par courrier en date du 21 mars 2019, que des travaux de remise en état devaient avoir lieu en 2020 à l'issue de l'étude de faisabilité technique lancée en 2019. ■



TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PRESBYTÈRE



En début d'année, une première tranche de travaux d'entretien a été effectuée au presbytère de la commune. Les employés du service technique ont rafraîchi la salle de réunion. Des travaux d'électricité et de chauffage ont été réalisés par l'entreprise Tauveron. Une deuxième tranche est prévue cet hiver et concernera la réfection du couloir et des sanitaires. ■

AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

En complément des divers aménagements réalisés place de la République, des équipements supplémentaires vont être mis en place dans le courant de l'année 2020. Dans un premier temps, des sanitaires publics vont être installés à l'entrée Est du parking du bas. Un module habillage bois comprendra un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite avec lavage, désinfection et séchage automatiques, équipé d'un lave-main manuel ainsi que deux urinoirs extérieurs à lavage et désinfection automatiques. Cet équipement proposé par la société SAGELEC est estimé à 24 900,00€ HT. Par ailleurs, il est envisagé d'installer sur la partie haute de la place de la République une table d'orientation permettant aux utilisateurs d'identifier les éléments caractéristiques du panorama qui leur fait face. La conception graphique est en cours d'étude. ■



EXTENSION DU COLUMBARIUM



Installé en 2016, le columbarium a été particulièrement prisé. En trois ans, cinq cases sur les six existantes ont fait l'objet d'une concession, ce qui a conduit la mairie à envisager l'extension de cet espace pour pouvoir répondre aux demandes des familles. Ainsi, un nouveau monument cinéraire a été installé cette année et 6 cases supplémentaires sont disponibles. Le coût de cette opération pour la commune s'élève à 4 596,00€ HT. Il est rappelé que les ventes de concessions se réalisent en mairie. Pour tout renseignement (règlement et tarifs) contacter le secrétariat. Le cimetière communal comprend également un jardin du souvenir et un puits de cendres. ■

MODIFICATION DES LIMITES DE L'AGGLOMÉRATION



Dans le cadre des travaux d'aménagement du nouveau quartier de l'Europe et par mesure de sécurité, le panneau d'entrée de ville rue Michel de l'Hospital a été déplacé Route de Saint-Maigner. Cette modification entraînera de fait une diminution de la vitesse autorisée à 50km/h sécurisant ainsi le carrefour de Lozelle et l'entrée du futur Quartier. Afin de prendre en compte ces modifications, le Conseil départemental a rédigé un arrêté municipal permanent qui fixe les limites précises de l'agglomération. ■

POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DE LA RÉSIDENCE SÉNIOR « LE STATÈRE D'OR »

Le 13 juin 2019 a eu lieu la cérémonie de pose de la première pierre de la résidence adaptée aux personnes en perte d'autonomie « Le Statère d'Or » à Pionsat. Pour cette occasion, le maire de Pionsat, Jérôme Gaumet, était accompagné de M. Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental, Mme Valérie Bernard, présidente de l'OPHIS du Puy-de-Dôme, Mme Marie-Thérèse Sikora, conseillère régionale, et M. Laurent Dumas, conseiller départemental du canton de Saint-Eloy. De nombreux élus du secteur ainsi que tous les partenaires du projet étaient réunis pour l'occasion. Dans un premier temps l'OPHIS du Puy-de-Dôme et l'architecte, Studio Losa, ont présenté le projet en précisant les innovations qu'il comporte. La résidence comprendra 20 pavillons de plain-pied pouvant accueillir des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie. Le coût du projet est estimé à 3 150 000 euros. Le chantier devrait durer 22 mois et la livraison est prévue début 2021. L'assistance s'est ensuite dirigée vers le chantier pour procéder à une cérémonie originale de « prise d'empreinte » dans le béton à proximité des machines de terrassement en pleine activité. Les discours officiels ont ensuite eu lieu dans la salle @robase à proximité. Le maire de Pionsat a expliqué l'historique du dossier dans un contexte d'évolution législative pour une meilleure adaptation de la



société au vieillissement. Il a remercié tous les partenaires du projet en soulignant tout particulièrement l'effort collectif fourni au moment de la réflexion avec une enquête publique, à la conception architecturale et dans l'élaboration du projet social qui lui donne sa dimension innovante. La présidente de l'OPHIS du Puy-de-Dôme a rappelé les missions de son organisme et sa volonté de participer à l'innovation dans le logement social et notamment en milieu rural. Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental, a tenu à féliciter tous les protagonistes et tout particulièrement la commune de Pionsat et le maire pour l'animation du projet en soulignant que celui-ci s'inscrit parfaitement dans la volonté départementale d'apporter des solutions originales et solidaires aux personnes fragilisées et âgées. Il a particulièrement salué l'implantation et l'intégration du projet dans le cœur du bourg, garant, selon lui, de son succès. La région a rappelé sa double contribution au projet par l'aide apportée pour la viabilisation du terrain, l'aménagement des espaces alentours et son soutien financier à la construction de la résidence dont l'originalité a fortement attiré son attention. La cérémonie s'est ensuite poursuivie par la signature de la charte d'engagement des partenaires dans la gestion de la future résidence. ■



TOUR DE FRANCE À CHEVAL POUR AURÉLIE BRIHMAT



Depuis l'âge de 17 ans, Aurélie Brihmat est amputée d'une jambe des suites d'un accident de la route. Le 30 mars, elle a entamé depuis Aix-en-Provence, un projet ambitieux : celui de faire le tour de France à cheval pour montrer que rien ne peut être une entrave au handicap. Accompagnée de son père et de son chien, elle est partie à la rencontre de 21 centres de rééducation qui lui ont permis d'échanger avec d'autres personnes handicapées comme elle, et de leur apporter soutien et réconfort, en leur prouvant que l'on peut continuer

d'avoir des projets.

Aurélie profite également de son périple pour sensibiliser le plus grand nombre à la question du handicap en se rendant dans les établissements scolaires et les poneys clubs. Elle veut montrer que les animaux peuvent aider et jouent un rôle de médiateur.

La Fédération française d'équitation vient de la nommer ambassadrice de la filière cheval et diversité dans le cadre de cette initiative. Porté par l'association Handidream dont elle est la présidente, ce projet est placé sous le haut patronage du Ministère des Sports et du secrétariat en charge du handicap. Jean-Michel Blanquer (ministre de l'Éducation nationale) l'a également assurée de son soutien.

Lundi 30 avril, Aurélie Brihmat a fait une halte au centre de rééducation de Pionsat pour une rencontre avec les patients et les soignants du centre. Le lendemain, la cavalière est venue à la rencontre des élèves de l'école et des habitants de Pionsat. Chacun a pu saluer sa motivation et son courage. ■

DE NOUVELLES PERSPECTIVES AU CENTRE DE RÉÉDUCATION

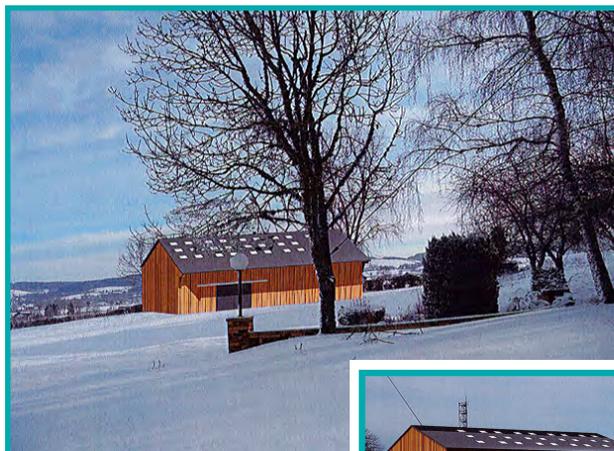
L'année 2019 qui vient de s'écouler a été riche pour les établissements APAJH de Pionsat, avec notamment la poursuite des projets engagés en 2018.

Au mois de mai 2019, M. Jean-Christophe Janny a pris les fonctions de directeur général adjoint de la Fédération APAJH. Le passage de relai s'est effectué dans le même temps pour M. Julien Mery-Gannat qui a officiellement pris ses fonctions de Directeur des établissements de Pionsat le 27 mai 2019. Originaire du bassin Montluçonnais, il a exercé successivement dans le secteur de la protection de l'enfance puis du handicap. Ce poste de directeur est pour lui l'occasion de découvrir un nouvel environnement de travail performant au sein duquel interviennent des professionnels de qualité et disposant de très beaux outils au service de la rééducation et de l'inclusion des patients et résidents.

« Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) a ouvert ses portes en 1998 et malgré un entretien courant régulier, celui-ci a besoin d'être rénové. Une enveloppe de 2,5 millions d'euros du Conseil départemental du Puy-de-Dôme a été obtenue pour procéder à la rénovation des locaux. Cette rénovation a pour but d'offrir aux résidents un meilleur cadre de vie prenant en compte l'évolution de leurs besoins ainsi que l'amélioration des conditions de travail des professionnels. Les travaux doivent débuter au printemps 2020 et s'étaleront sur deux années.

Le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (CMPR) a poursuivi en 2019 la dynamique engagée l'année précédente avec le développement de l'activité d'analyse du mouvement, la prise en charge des pathologies et des filières neurologique et orthopédique ainsi que la poursuite de l'étude clinique sur l'exosquelette.

La construction prochaine d'un manège d'hippothérapie dont le permis de construire a été accordé, complète le projet médical du CMPR intitulé « De la Terre au Robot ». Ce projet prendra tout son sens en 2020 avec la mise en place de l'activité de rééducation par le cheval. Un partenariat avec la faculté de médecine de Clermont-



Ferrand verra également le jour autour d'un diplôme universitaire en « médiation animale », qui permettra d'étoffer les activités des établissements APAJH de Pionsat et de les positionner comme acteurs de référence dans ce type de pratique.

Grâce à ces nouvelles orientations, venant compléter les techniques classiques de rééducation utilisées par nos professionnels, le CMPR et le FAM souhaitent accompagner les personnes accueillies vers une meilleure estime de soi et le retour à une nouvelle forme d'autonomie adaptée à leur handicap.

2019 est également l'année des partenariats, tant avec le développement de nouvelles collaborations, qu'avec le renforcement des partenaires existants : CRP La Mothe, Associations Sportives Handisport, intégration à la vie locale des résidents accompagnés...

Le contexte géographique, financier et l'évolution des pathologies accueillies dans les établissements APAJH de Pionsat invitent à être innovants, inventifs et solidaires afin de maintenir une offre de soins et d'accompagnement de qualité. Pour ce faire, les équipes pluri-professionnelles sont mobilisées pour relever les défis à venir et comptent aussi sur le tissu local. ■

PARTICIPATION DE L'EHPAD « LA LOUISIANE » à l'opération « + de vie »

Après avoir remporté en 2015 et 2016 le deuxième prix du concours de la Fondation des Hôpitaux de France, le service « animation » de l'EHPAD, associé au Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA), se lance à nouveau dans l'aventure « + de vie », afin de financer l'installation d'une cuisine thérapeutique. Cette opération consiste à mettre en place des animations en impliquant les résidents. Dans un esprit de convivialité et de partage intergénérationnel, cette nouvelle participation a été inaugurée par un spectacle musical, auquel avaient été conviés les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) du centre de rééducation de Pionsat. C'est un repas « Paëlla » en compagnie des résidents de l'EHPAD « Les Roches » de Pontaumur qui fut la

2^e animation de l'opération qui s'est terminée quelques jours plus tard par le traditionnel loto annuel du Club aux couleurs « + de Vie ».

Concernant les projets futurs, il est à noter, notamment, l'organisation par l'EHPAD « La Louisiane » (tenant du titre) de la 3^e édition des Olympiades Interdépartementales. ■



PRÉSENTATION PUBLIQUE DE LA RÉSIDENCE ADAPTÉE "LE STATÈRE D'OR"

Une réunion publique a été organisée le vendredi 20 septembre à la salle l'@robase pour présenter la résidence adaptée « Le Statère d'Or », animée par l'OPHIS du Puy-de-Dôme, l'architecte de Studio Losa et la mairie de Pionsat. La résidence, en cours de construction en plein bourg, comprendra 20 logements destinés aux seniors. Devenue une marque déposée par l'OPHIS, sous la dénomination de « Lodge », cette résidence est un nouveau concept de domicile pour personnes âgées. Innovante sur le plan de l'aménagement des logements, elle l'est aussi sur le plan social avec notamment une salle commune qui accueillera activités et animations afin de favoriser le lien social, et par la mobilisation des acteurs locaux qui l'accompagneront, apporteront des services et assureront une veille. L'architecte de Studio Losa a effectué une présentation architecturale de la résidence en détaillant les caractéristiques des logements comprenant une domotique intégrée préfigurant les logements de demain et facilitant la gestion des éclairages intérieurs, des volets roulants et/ou stores électriques, l'éclairage la nuit par détection de mouvement, la commande centralisée du chauffage électrique, la sécurité incendie... Les extérieurs seront aménagés pour faciliter les déplacements des personnes par des cheminements Personne à Mobilité Réduite (PMR) donnant accès, aux abords de la salle commune, à un terrain de pétanque et un jardin partagé commun aux résidents. La résidence se composera de 13 T2 et 7 T3 correspondant à des conditions d'attribution très précises : avoir plus de 60 ans, posséder une autonomie suffisante, remplir les conditions d'accès



pour les logements sociaux et les conditions de revenu. Le planning prévisionnel a été ajusté car la livraison des logements est envisagée pour le premier trimestre 2021. La constitution du dossier de demande de logement est à réaliser dès 2019 sur le site internet de l'OPHIS du Puy-de-Dôme : www.ophis.fr – Rubrique : se loger en précisant dans la zone de commentaire le souhait d'intégrer la résidence « Le Statère d'Or ».

Si vous n'avez pas d'accès à internet, le secrétariat de mairie se tient, évidemment, à votre disposition pour l'enregistrement de votre demande si besoin.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre soit l'OPHIS au 04.73.41.16.16 ou par mail : ophiscontact@ophis.fr, soit la mairie de Pionsat au 04.73.85.61.56 qui restent à votre disposition pour vous guider dans vos démarches.

La visite d'un logement témoin sera possible au début de l'année 2020 et l'attribution des logements devrait avoir lieu 6 mois avant la livraison. ■

FINANCES

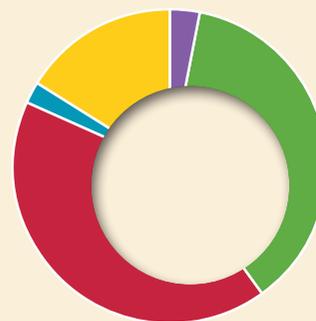
PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2019	MONTANT TTC
Salle l'@robase	45 800,00 €
Aménagement quartier République	80 000,00 €
Eclairage quartier République	50 000,00 €
Étude château	2 000,00 €
Travaux château	15 000,00 €
Aménagement parc du château	7 000,00 €
Acquisition matériel mobilier	12 800,00 €
Mobilier urbain - signalétique	18 000,00 €
École numérique	25 000,00 €
Matériel informatique	3 000,00 €
Voirie	165 167,00 €
Travaux éclairage public	3 650,00 €
Columbarium	6 000,00 €
Création d'un pôle technique	117 000,00 €

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU MANDAT 2014-2020	MONTANT TTC
Signalétique (le bourg) 2014	11 546,00 €
Courts de tennis (2014)	30 929,00 €
Équipement informatique mairie	4 472,00 €
Voirie 2015/2018/2019/2020	491 000,00 €
Aménagement parc château 2017/2019	10 764,00 €
Acquisition véhicule 2018	9 245,00 €
Création pôle technique 2018/2019	115 463,00 €
Columbarium cimetière 2016-2019	13 979,00 €
Équipement école (TBI + informatique 2015-2019)	30 868,00 €
Travaux château de 2014 à 2019	543 989,00 €
Travaux salle l'@robase (+ équipement de 2014 à 2019)	1 255 536,00 €
Travaux quartier République 2014-2019	780 169,00 €
TOTAL	3 297 960,00 €

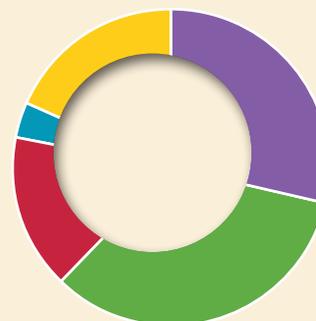
FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT	%
Atténuation de charges	- €	0 %
Produits des services, du domaine	37 300,00 €	3,11 %
Impôts et Taxes	443 000,00 €	36,89 %
Dotations et participations	502 182,00 €	41,82 %
Autres produits de gestion courante	26 500,00 €	2,21 %
Produits exceptionnels	1 039,00 €	0,09 %
Excédent 2018 reporté	190 823,80 €	15,89 %
Total	1 200 844,80 €	



Les portions inférieures à 1% n'apparaissent pas sur les diagrammes

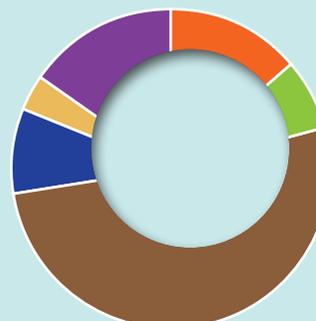
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT	%
Charges à caractère général	343 868,80 €	28,74 %
Charges de personnel	401 810,00 €	33,58 %
Atténuation de produits	1 500,00 €	0,13 %
Autres charges de gestion courante	187 026,00 €	15,63 %
Charges financières	44 375,00 €	3,71 %
Charges exceptionnelles	500,00 €	0,04 %
Virement à la section d'investissement	217 385,00 €	18,17 %
Amortissements	4 380,00 €	0,36 %
Total	1 200 844,80 €	



Les portions inférieures à 1% n'apparaissent pas sur les diagrammes

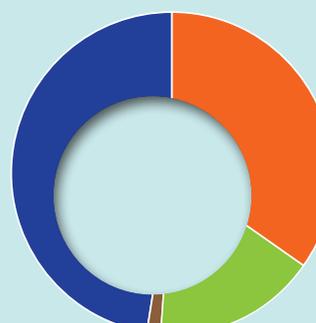
INVESTISSEMENT

RECETTES D' INVESTISSEMENT	MONTANT	%
Virement de la section de fonctionnement	217 385,00 €	13,82 %
Vente terrains lotissement	110 000,00 €	6,99 %
Amortissements	4 380,00 €	0,28 %
Subventions	813 054,00 €	51,68 %
FCTVA	133 000,00 €	8,45 %
Emprunt	56 000,00 €	3,56 %
Excédent Fonctionnement Capitalisé	239 365,22 €	15,22 %
Total	1 573 184,22 €	



Les portions inférieures à 1% n'apparaissent pas sur les diagrammes

DÉPENSES D' INVESTISSEMENT	MONTANT	%
Travaux d'investissement	550 417,00 €	34,99 %
Remboursement emprunts	256 700,00 €	16,32 %
Remboursement EPF-Smaf	22 395,00 €	1,42 %
Solde d'exécution antérieur	743 672,22 €	47,27 %
Total	1 573 184,22 €	



Les portions inférieures à 1% n'apparaissent pas sur les diagrammes

BUDGETS ANNEXES

■ **BUDGET ASSAINISSEMENT**
Exploitation équilibré à 17 290,00 €
Investissement équilibré à 172 335,63 €

■ **BUDGET CAFÉ DE LA HALLE**
Exploitation équilibré à 6 130,00 €
Investissement équilibré à 8 229,47 €

■ **BUDGET EAU**
Exploitation équilibré à 200 491,57 €
Investissement équilibré à 55 683,55 €

■ **BUDGET CCAS**
Fonctionnement équilibré à 5 430,00 €

DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS DANS LA ZAE DE PIONSAT, un exemple de mobilisation

À proximité des bâtiments récemment édifiés par les sociétés LVMS Services et Brette-Gayon, la SARL Koehler a lancé début juillet la construction d'un nouveau funérarium sur la Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Pionsat. Une autre construction est en projet sur deux parcelles appartenant à la SCIC ImmoVolta 63 qui a rétrocédé, début août, le foncier et les études d'implantation à la société Origami, spécialisée en gestion administrative. Une fois les constructions effectuées, les places commenceront à se faire rares sur la zone. Seulement 30% de l'espace restera inoccupé. Disponible à la vente, ce dernier espace représente une surface de 6 723 m² pouvant être partagé pour accueillir encore quelques activités. Une réflexion autour de l'agrandissement de la zone est en cours à la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy.

Après une période de léthargie de plusieurs années, cette ZAE connaît donc un vif regain de dynamisme. Une réunion des entreprises de l'ancien canton de Pionsat, organisée par la SCIC ImmoVolta63 avec le soutien de la commune de Pionsat a participé au mouvement de relance collective de l'activité économique autour de



Pionsat en mobilisant les entrepreneurs. « Chacun pour soi n'est plus de mise pour développer une entreprise et un territoire », selon le maire de Pionsat, Jérôme Gaumet. C'est pour lui, la mobilisation, la coopération et l'entraide de tous les acteurs économiques et des collectivités locales qui constituent la clef du développement économique du territoire. La ZAE de Pionsat est, à cet égard, un parfait exemple ! ■

INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PIZZA



Le distributeur de Pionsat fonctionne 24h/24 et 7 jours/7.

Un distributeur automatique de pizzas fonctionne depuis le 21 novembre à Pionsat, route Lafayette face à la station de lavage. Il a été installé par Laurent Clabau, propriétaire du « Tour de Pizz », une fabrique de pizzas artisanales à emporter située à Saint-Eloy-les-Mines depuis 14 ans. M. Clabau réalise depuis 12 ans des tournées en camion dans les communes voisines et il a lancé, il y a 2 ans, son premier « kiosque » à pizzas artisanales à Saint-Eloy-les-Mines. ■

PROJET INTERMARCHÉ

Le groupe Intermarché, qui a obtenu son permis de construire le 15 mai 2019, envisage d'agrandir le bâtiment commercial actuel du magasin Intermarché afin d'augmenter la surface de plancher de 773 m² et de réaménager son parking extérieur pour accroître les possibilités de stationnement. ■

LES ACTIVITÉS ET SORTIES EFFECTUÉES PAR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Cette année encore, les enfants de l'école primaire ont participé à de nombreuses activités éducatives et à des sorties organisées par les enseignants.

En octobre, les élèves de GS-CP et les CE ont assisté, à la salle l'@robase, à un spectacle « Dans ma tête » présenté par la médiathèque de Saint-Eloy les Mines sur le thème de l'autisme, joué par la compagnie "Entre Eux Deux Rives" et suivi d'un débat animé par l'acteur lui-même.

Pour les fêtes de Noël, une projection de dessins animés à la salle l'@robase et un goûter ont été offerts aux enfants de l'école par la municipalité de Pionsat.

Les classes de CE1 et CE2 ont écrit un livre pour Etamine. Il s'agit d'un projet fédéral Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) qui met en valeur la création, la réalisation et l'échange de livres produits collectivement. Cette action conduit les enfants à devenir à la fois auteur, lecteur et critique. Pas de palmarès, mais le plaisir pour la classe de réaliser un livre qui sera lu, critiqué et apprécié.

En mars, les PS-MS et GS ont été accueillis à la médiathèque communautaire de Saint-Eloy-les-Mines. Ils ont pu bénéficier d'un accès privilégié aux ressources de cet espace culturel. L'objectif de l'action est de développer le goût de la lecture et d'inciter les jeunes générations à combiner la modernité du numérique et l'intemporalité de l'écrit. Les quatre classes de l'école ont également pu assister au spectacle « Dans la boîte à gants » à la médiathèque. Son accès est gratuit pour les enfants et leurs enseignants des écoles de la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy. Sur cette même période, les élèves de l'école primaire et maternelle ont confectionné du pain avec la venue de l'association « La Route du Pain » (boulangerie mobile et pédagogique installée en Auvergne). Les jeunes apprentis boulangers ont donc pu, sous la surveillance d'un artisan boulanger, confectionner leur propre pain avec le plus grand plaisir.



En avril, les GS-CE et CM se sont rendus au Musée MuPop à Montluçon, idem pour les PS-MS-GS et les CP-CE1. Pour les CM, une visite guidée couplée d'un atelier « jouer avec sa voix...et faire appel à de drôles de machines » a été programmée ; pour les petits, ce fut un atelier « son et familles d'instruments » et pour les deux autres classes de CE, un atelier « découverte des instruments de musique ».

L'école a aussi accueilli Aurélie Brihmat, amputée d'une jambe, qui fait un tour de France à cheval. Pendant sa visite, les échanges furent très intéressants et constructifs.

En mai, les CP-CE ainsi que les CM ont participé à un biathlon à Saint-Gervais-d'Auvergne et les GS à une journée d'orientation à Menat. Les CM ont fait un voyage d'une journée : le matin, visite et jeu de piste au Manoir de Veygoux et l'après-midi, les enfants se sont rendus au parc accrobranche à Chatel-Guyon. Dans le cadre des journées dédiées à la culture et au patrimoine, le château de Pionsat a accueilli le festival Artd'Ecole où les quatre classes de l'école ont pu y participer.



En juin, une journée sportive a été organisée pour les Petits à Pionsat. Tous les enfants de l'école primaire ont participé aux olympiades organisées à Pionsat. Les classes de PS-MS-GS-CP et CE sont allées au parc de loisirs Paléopolis à Gannat puisque cette année les petits ont travaillé sur le thème des dinosaures. Un atelier « fouilles » et un atelier « Les Petits Dinos » ont été prévus pour les PS-MS et GS ; et pour les autres classes, un atelier « fouilles » également et un atelier « Dino Labo ». Un atelier « fouille » et une visite guidée du parc ont été proposés aux CP et CE1 qui n'ont pas pu être accueillis le même jour.



Avant l'entrée en 6^{ème}, les CM2 de Pionsat et de Saint-Maurice ont effectué la traditionnelle visite du collège. Une rencontre a également eu lieu entre les élèves de 6^{ème}, leurs enseignants et les futurs collégiens.

Pour clôturer l'année scolaire, le spectacle de l'école s'est déroulé le vendredi 28 juin, suivi du spectacle du collège à la salle l'@robase. L'association des parents d'élèves a participé à cette fête. A noter également qu'en raison de la canicule, la kermesse prévue a été supprimée. ■

INSTALLATION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES INNOVANTS À L'ÉCOLE

Dans le cadre du projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité », l'investissement, pour la commune de Pionsat, a intégré l'acquisition de trois tableaux blancs interactifs, trois ordinateurs portables et douze tablettes tactiles ainsi que le petit équipement.

L'installation de ce matériel a eu lieu durant les vacances scolaires de février 2019. À la rentrée, les élèves de l'école primaire ont découvert ces nouveaux équipements.

Chaque classe est désormais équipée d'un Tableau Numérique Interactif (TBI).

L'acquisition de ce matériel est aussi une manière de montrer que l'école de Pionsat « n'est pas en retard » face au développement des nouveaux outils de communication.

Le matériel lié à ces nouvelles technologies à l'école constitue un volet essentiel de l'aménagement numérique d'un territoire.

Ces équipements participent également en tout ou en partie aux objectifs suivants : favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) et l'individualisation de la pédagogie ; favoriser l'acquisition par les élèves de compétences numériques ; développer les usages du numérique à l'école mais aussi autour de l'école ; rendre possible l'accompagnement



et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire ; favoriser la connexion et l'accès à la culture numérique, la relation entre les familles et l'école, le lien entre les apprentissages scolaires et les activités éducatives ; accompagner une redéfinition éventuelle de l'offre scolaire et éducative du territoire ; mettre en réseau les écoles entre-elles et avec le collège du territoire ; développer un ENT ou une plateforme collaborative (pouvant être en lien avec le collège...). ■

COLLÈGE DE PIONSAT



La commune de Pionsat possède un collège depuis 1581. Pour des raisons démographiques, il est menacé depuis des années comme le sera aussi celui de Marcillat-en-Combraille à proximité dans l'Allier. Si ces deux collèges venaient à fermer, ce serait un coup très dur pour l'attractivité de notre territoire au Nord-ouest des Combrailles. Bien que la compétence de gestion des collèges relève des Conseils départementaux, le maire de Pionsat réclame toujours qu'une réflexion sur l'avenir du collège de Pionsat, en liaison avec celui de Marcillat, soit lancée sans tarder. En 2018, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel

Blanquer, a confié au Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Jean-Yves Gouttebel, une mission pour donner un nouveau souffle aux internats et dans le rapport de restitution, il est notamment proposé de créer 150 internats d'hébergement en milieu rural. L'idée est de construire des pôles scolaires d'excellence autour d'un projet pédagogique, avec des formations spécifiques, un cadre d'études favorable et de riches activités culturelles. Il y a peut-être dans cette annonce une chance à saisir pour le collège de Pionsat – et pour celui de Marcillat – sur laquelle le maire de Pionsat a souhaité rebondir en adressant un courrier détaillé et argumenté au Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et au Recteur de l'Académie de Clermont suggérant la candidature du collège pionsatois afin de le redynamiser en spécialisant certaines classes sur le thème « Les métiers autour du handicap ». Ce thème est original, innovant et intéressant pour structurer le projet pédagogique du collège de Pionsat. Il est porteur de sens à un moment où des personnalités se construisent. Il fait écho aux évolutions de la société. La survie du collège passe par la proactivité, l'innovation et la mobilisation de tous (élus locaux, partenaires, parents d'élèves, habitants de la commune, etc.). ■

LES SORTIES PÉDAGOGIQUES ET LES ACTIONS DU CESC DU COLLÈGE

Comme chaque année, en complément des formations prévues par les programmes de l'Education nationale, pour chaque niveau d'étude, les élèves du collège de Pionsat ont bénéficié de sorties et d'interventions pédagogiques. Toutes les classes sont parties en voyage au minimum d'une journée. La classe de 4^e est partie quatre jours en Espagne.



Les classes de 5^e et 3^e ont participé à un voyage de trois jours à Paris (visite du Louvre, de l'Assemblée Nationale et du château de Versailles et ses jardins). Les 3^{es} ont effectué une sortie d'une journée au musée du soldat français à Fleuriel. Et enfin, les classes de 6^e et 5^e sont parties une journée à Noirlac-Bourges pour visiter l'église et l'abbaye de Noirlac et la cathédrale de Bourges.

Les 6^{es} ont assisté au cours d'une journée au 19^{ème} festival départemental d'Expression Artistique Art d'Ecole qui s'est déroulé au château de Pionsat autour de la thématique « Des corps pour dire ».

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CECS) a mis en place diverses activités : des actions de sensibilisation sur « la sécurité dans les transports en commun » (pour les 6^{es}), « les dangers liés aux nouvelles technologies » (pour les 6^{es}), « les conduites addictives » (pour les 4^{es}), « l'éducation à

la vie affective et sexuelle » (pour les 3^{es}), « la puberté filles-garçons » (pour les 3^{es}) et un projet de « médiation par les pairs » sur 2 journées. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la campagne ministérielle sur la lutte contre le harcèlement scolaire. La « médiation par les pairs » permet un travail de prévention de la violence. Son principe consiste à former des élèves à la gestion des conflits mineurs et à la médiation. Dix-sept élèves de 4^e ont obtenu leur diplôme de formation aux premiers secours niveau 1, formation dispensée par les Sapeurs-Pompiers de Pionsat.

Dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle, les élèves de 5^e et 3^e du collège se sont rendus à une exposition du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) d'Auvergne sur le thème « le sens du geste » au Lycée Professionnel Agricole (LPA) à Saint-Gervais-d'Auvergne en vue du voyage à Paris.

À l'occasion du 3^{ème} projet intergénérationnel en partenariat avec le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC), les élèves de 3^e ont rendu visite aux résidents de l'EHPAD de Pionsat. Au total, six rencontres ont eu lieu dans l'année, de novembre 2018 à mars 2019. L'objectif de ce projet est de renforcer des liens intergénérationnels en échangeant avec deux approches différentes : l'une photographique, l'autre orale. Les élèves de 3^e ont bénéficié de plusieurs séances de photographie avec Nicolas Anglade, photographe, et de techniques d'interview avec Sophie Lannefranque de la Compagnie « Le Cri ». Ces échanges avec les résidents de l'EHPAD ont permis aux jeunes de réaliser leurs portraits photographiques et de rédiger leurs biographies. Les productions issues de l'atelier photographique ont été présentées lors de la journée de restitutions communes. La chorale du collège a présenté un spectacle à l'EHPAD « La Louisiane » qui a offert à ses membres un goûter.

Le foyer socio-éducatif du collège a bénéficié du soutien de la caisse locale du Crédit-Agricole de Pionsat. ■

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET DES COLLÈGES

Vendredi 18 octobre en soirée, le collège a organisé la cérémonie républicaine de remise des diplômes du Diplôme National du Brevet (DNB) pour la session de juin 2019.

Cette cérémonie a rassemblé la communauté éducative, le maire de Pionsat et les élus locaux autour des élèves qui ont achevé leur parcours scolaire commun. Elle permet de rappeler le rôle essentiel de l'école dans la République et de féliciter les élèves qui ont obtenu leur premier diplôme. Elle donne à voir aux élèves qui les suivent au collège des modèles de réussite. Ce moment de félicitations est également un moment de

partage, de convivialité et de retrouvailles !

Le taux de réussite au DNB a été de 95 % (20 élèves sur 23 inscrits - dont 2 qui ne se sont pas présentés - ont obtenu le diplôme) avec 6 mentions

« Assez Bien », 8 mentions « Bien » et 3 mentions « Très Bien » soit 85 % de mentions.

Nous souhaitons bonne route sur le chemin scolaire aux élèves ainsi que tous nos vœux de réussite dans leur vie professionnelle. ■



FESTIVAL ART D'ÉCOLE

Le XIX^e festival Art d'école s'est déroulé au château et à la salle @robase de Pionsat du 23 mai au 28 mai autour de la thématique « des corps pour dire ».

Organisé par la direction des services de l'Éducation nationale du Puy-de-Dôme pour promouvoir les activités artistiques et culturelles dans et autour de l'école, il rassemble des écoles maternelles et élémentaires de tout le département du Puy-de-Dôme et se veut un croisement d'expressions artistiques, de rencontres culturelles et de découverte du patrimoine.

Cette année, ce sont 64 classes et près de 1400 élèves qui sont venus pendant 4 jours à Pionsat. Les classes participantes ont travaillé tout au long de l'année avec des artistes en collaboration avec les enseignants pour construire et mettre en œuvre des projets artistiques et culturels riches et ambitieux.

Le festival permet à tous les élèves de présenter et partager avec d'autres leurs productions dans des domaines artistiques variés : arts plastiques, sculpture, photographie, vidéo, musique, théâtre, chorale, danse, littérature, poésie, conte, etc. Des artistes et des musiciens ont animé le festival. Au cours de l'inauguration de cette 19^{ème} édition du festival qui a eu lieu le jeudi 23 mai, le maire de Pionsat a remercié la présidente de l'association organisatrice en la personne de sa présidente madame Duzellier et a félicité les enseignants et les conseillers pédagogiques pour l'excellent travail pédagogique et artistique qu'ils ont déployé tout au long de l'année autour de cette initiative dont le point d'orgue est le rassemblement pionsatois. L'agencement des ateliers entre la salle @robase et le château de Pionsat était parfaitement étudié et a mis en valeur le patrimoine communal.



Le festival a ouvert ses portes le week-end et le public, venu nombreux, a pu admirer le travail des enfants et a offert aussi aux pionsatois l'occasion de voir les travaux de rénovation des combles et des toitures de la partie Renaissance du château effectués ces dernières années. ■

LES OLYMPIADES À L'ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE



Jeudi 14 juin, les enfants des classes de maternelles et quelques CP des écoles de Pionsat, Saint-Gervais, Saint-Maurice, Saint-Priest et Menat avaient rendez-vous à Pionsat pour une rencontre sportive qui s'est déroulée au stade et à l'école. Au total 139 enfants ont participé à des activités qui se déroulaient en six ateliers : parcours motricité, traversée rivière, lancer loin, course aux linges, chamboule tout, déplacement sur engins ou échasses. Les écoliers se sont affrontés par équipes mixtes dans une ambiance conviviale, encadrés par leurs enseignants et quelques accompagnateurs. Les épreuves ont commencé

à 10h15 pour se terminer vers 14h30. Grâce à une météo particulièrement clémente ce jour-là, les enfants ont pu partager le pique-nique du midi sous les arbres. Après avoir remis un diplôme aux trois premières équipes gagnantes, un goûter a été offert par la municipalité de Pionsat.

Mardi 18 juin, l'école primaire de Pionsat a accueilli les olympiades des classes de CM, CE et quelques CP, regroupant les écoles de St Maurice, Montjoie et Pionsat soit un total de 113 élèves. Les épreuves se sont déroulées au stade de Pionsat et les enfants ont été répartis en 14 équipes de 5 poules. Chaque équipe représentait un pays et les élèves ont pu participer aux épreuves de : saut en longueur, lancer loin, lancer de précision, course de vitesses et jeu collectif. Le début des épreuves était fixé à 10h30 et la fin à 15h. Tous les enfants ont pu partager le pique-nique du midi. Les trois meilleures équipes ont reçu un diplôme et un goûter a été également offert par la municipalité de Pionsat.

Toutes ces journées ne peuvent se dérouler sans la participation de parents d'élèves volontaires pour accompagner. Dans tous les cas, petits et grands repartent toujours avec l'envie de se retrouver l'année suivante pour de nouveaux défis. ■

BILAN DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

La commune de Pionsat, la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy et le SICTOM des Combrailles se sont engagés dans le dispositif Organicité porté par le VALTOM. Ce dispositif vise à accompagner les collectivités et leurs habitants à produire moins de déchets organiques et à mieux les valoriser. Concernant notre commune, l'EHPAD a été accompagné dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Intermarché a, pour sa part, tenu un stand de sensibilisation au gaspillage alimentaire au mois de juin "la cuisine zéro déchet zéro gaspi". Il a également déployé un dispositif particulièrement innovant de compostage.

Dans des composteurs de grande capacité en bois des Combrailles, non traités, les déchets alimentaires sont compostés quotidiennement. Afin que le processus de compostage se réalise dans les meilleures conditions, les agents communaux fournissent du broyat (branches broyées) et participent aux opérations de retournement.

Comment ça marche ?

Les fruits et légumes abîmés sont déposés dans de grands bacs en bois avec du broyat, humidifiés régulièrement et mélangés. Des organismes vivants comme des bactéries et des champignons microscopiques s'occupent de les



transformer en une matière brune, ressemblant à du terreau. Le compost obtenu est un véritable fertilisant !

Pourquoi faire du compost ?

Faire du compost, c'est éviter de produire des déchets qui doivent être collectés, transportés, traités... et ainsi réduire les coûts écologiques et économiques.

C'est au total 6 tonnes de déchets alimentaires qui sont compostés et qui fourniront 1,5 tonnes de compost qui permettront d'amender les plates-bandes communales. Notre commune, en s'impliquant dans ce dispositif, témoigne de son engagement dans la transition écologique et dans l'économie circulaire. ■



INSTALLATION DE DISTRIBUTEURS DE SACS POUR DÉJECTIONS CANINES

Depuis quelques temps, il est constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs du bourg, dans les espaces verts de la commune et à proximité des habitations privées.

Il est rappelé à la population que le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, dans un lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, est puni d'une amende (minorée à 68 € et majorée à 180 €) conformément à l'article R.633-6 du code pénal. Toute infraction liée aux incivilités signalées sera relevée par les services de la gendarmerie.

La municipalité fait appel au bon sens et au comportement citoyen des habitants pour que les espaces publics, les conditions de travail des agents du service technique et de manière générale le cadre de vie soient mieux respectés.

Pour information : 3 distributeurs supplémentaires de sacs pour déjections canines ont été installés dans le parc du château et au théâtre de verdure. ■

AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU POINT PROPRE

Un nouveau « point propre » a été aménagé à côté du local technique récemment construit et mis à disposition des services de La Poste. Ce point propre permettra de stocker les différents bacs récupérateurs des riverains et de la salle l'@rbase. L'objectif est d'accroître le nombre de containers dédié au tri sur notre commune. ■



DÉCHETTERIE : RAPPEL SUR LES DÉCHETS « SAUVAGES »



Régulièrement, des dépôts sauvages sont identifiés à l'entrée de la déchetterie située zone artisanale « Des Fayes ». Des incivilités auxquelles les municipalités sont confrontées quasi quotidiennement et qui coûtent cher aux collectivités.

Le dépôt sauvage de déchets est formellement prohibé par le code général des collectivités territoriales. Aussi, l'abandon sauvage de déchets est passible, conformément au code pénal, d'une contravention de police, dont les amendes peuvent aller de 68 € à 1 500 €.

Rappel : des containers sont placés au bord de la route D227 rue Pierre et Marie Curie, place de l'Eglise, sur le côté de l'Eglise, face à l'ancienne perception et vers La Poste. Si vous constatez un dépôt sauvage, déclarez-le à la mairie.

Rappel des horaires de la déchetterie : ouverture de 14h à 18h du lundi au jeudi, de 9h à 12h le vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi. Le dimanche et les jours fériés, la déchetterie est fermée. ■

UNE GESTION DE L'EAU COMPLIQUÉE AVEC LA SÉCHERESSE

À cause d'une faible pluviométrie dès le milieu de l'année 2018, les ressources communales en eau potable ont sévèrement baissé dès les premiers mois de 2019 et la commune a sollicité, plus qu'à l'accoutumée, ses fournisseurs ponctuels d'eau que sont le SIAEP Sioule et Morge et la commune de La Cellette. Face à l'évolution de la situation, la municipalité n'est pas restée inactive et s'est employée à multiplier les actions de vérification et de nettoyage des captages communaux, de réparation des fuites, de restriction d'eau, de suivi des consommations excessives et inhabituelles, et, enfin, de recherche de ressources complémentaires. Finalement, une ressource, sur la commune de La Cellette au lieu-dit « Lamourette », est apparue prometteuse. Cette ressource est en fait la redécouverte d'un forage ancien et abandonné. Profond de 60 m, il a été effectué en 1994 sous expertise de l'hydrogéologue du BRGM. Il est propriété de la commune de Pionsat ainsi que son périmètre de protection. Les tests et des analyses effectués en mai et juin dernier ont démontré la pertinence de cette ressource. Début juillet un débit de 4,5 m³/heure (soient 108 m³/jour) a été constaté. Le coût et la facilité du raccordement au réseau communal d'eau potable, ajouté à sa situation en amont de l'unité de traitement de l'eau de la commune, ont convaincu le Conseil municipal d'engager le 24 juin 2019 une demande d'exploitation à Madame la Préfète du Puy-de-Dôme. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a fait connaître le 26 juillet 2019 son accord de principe sous réserve de nouvelles analyses de l'eau qui ont eu lieu les semaines suivantes confirmant la potabilité pour la consommation humaine. Le 23 septembre, la préfète du Puy-de-Dôme a pris un arrêté autorisant à titre exceptionnel et temporaire l'utilisation du forage de « Lamourette » en vue de la consommation humaine pour 6 mois renouvelables une fois et dans des conditions très strictes d'analyses régulières, de suivi de la qualité, de mélange des eaux des différentes sources et d'engagement à lancer sans tarder une déclaration d'utilité publique pour une exploitation permanente du forage. Pendant la période estivale la commune a en parallèle engagé et effectué tous les travaux



nécessaires à l'exploitation et au raccordement (coût des investissements : 47 937,07 € HT). La mise en service a eu lieu le 15 octobre 2019 et un volume de 3 m³/heure peut ainsi être pompé en décembre et dilué aux 5 m³/heure actuels de nos sources, afin de respecter les références de qualité fixées par le code de la santé publique. Rappelons que la mise en service de cette ressource a été effectuée en concertation avec la municipalité de La Cellette afin de s'assurer que cette exploitation ne vienne pas perturber son propre système de production d'eau, ce qui ne devrait pas être le cas vu l'écart important de profondeur entre le point de prélèvement de La Cellette et celui de Pionsat. Avec les pluies de l'arrière-saison les sources communales ont retrouvé leur niveau de production habituelle et la commune délibérera en 2020 pour lancer la déclaration d'utilité publique pour l'exploitation permanente du forage et ainsi se prémunir, autant que possible, d'éventuelles sécheresses à venir. Le maire a organisé une réunion publique d'information sur la gestion de l'eau potable le 30 juillet dernier. ■



MÉDAILLE D'HONNEUR POUR LAURENT BATTUT

Au cours d'une cérémonie qui s'est tenue au château, Laurent Battut, directeur général des services de la commune de Pionsat, s'est vu remettre par Franck Boulanjon, sous-préfet de Riom, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent.

Cette distinction récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics au service des collectivités territoriales. ■

VISITE DE LA PRÉFÈTE ET DU SOUS-PRÉFET

Mardi 4 juin 2019, le maire et ses adjoints ont accueilli Madame Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, préfète du Puy-de-Dôme accompagnée de Monsieur Franck Boulanjon, sous-préfet de Riom pour une visite de la commune. Elle a débuté à la mairie par une présentation des réalisations en cours et à venir, notamment la résidence adaptée aux personnes âgées, par Jérôme Gaumet, maire. Ensuite, le groupe s'est rendu au Centre de Médecine Physique et de Rééducation, au quartier République et le périple s'est achevé par la visite du Centre Educatif Fermé. Le maire a rappelé sa satisfaction de la participation de l'Etat dans le financement des derniers projets. ■



LE CENTRE DE SECOURS DE PIONSAT



En 2019, le centre de secours de Pionsat a réalisé entre le 1^{er} janvier et le 24 novembre 2019, 362 interventions dont 140 effectuées par l'Infirmier Sapeur-Pompier.

Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe, fin janvier, le grade de Sergent-Chef a été remis au Sergent Renaud Bion, celui de Caporal-Chef au Caporal Anthony Chaffraix, celui de Caporal au Sapeur Noémie Grolleau et celui de 1^{ère} Classe aux Sapeurs Aurélien Chaffraix et Rémi Mandon.

Le diplôme de « Feu de Forêt, niveau 3 » a été délivré

au lieutenant Fabrice Berger, celui de « Chef d'agrès Secours Routier » au Caporal Romain Peronnet, celui de « Chef d'Equipe et module Secours Routier » au Caporal Noémie Grolleau, celui de « Feu de Forêt » au Caporal Marie Danton. Le Sapeur Alexandre Dudziak a terminé sa formation initiale incendie et le Sapeur Aurélien Chaffraix s'est vu remettre le diplôme de fin de formation de Jeune Sapeur-Pompier.

Les sapeurs-pompiers de Pionsat ont accueilli trois nouvelles recrues dans leur rang : les sapeurs Rémi Mandon et Aurélien Chaffraix, et le sergent Céline Ribière revenant à sa caserne natale après un séjour en Creuse. Dernièrement, Elisabeth Wey est venue renforcer le groupe.

Céline Ribière a reçu la médaille des dix ans d'engagement. Le lieutenant Fabrice Berger et le caporal Romain Peyronnet ont reçu la médaille de l'Union départementale pour les remercier d'avoir si bien représenté le SDIS 63, mais aussi la caserne de Pionsat, lors du défilé du 14 juillet sur les Champs-Elysées.

Le centre de secours de Pionsat est toujours en recherche de volontaires pour étoffer son équipe. ■

VISITE DU NOUVEAU SOUS-PRÉFET



Le nouveau sous-préfet de Riom, Olivier Maurel, a été nommé à compter du 9 septembre 2019 après le départ de son prédécesseur Franck Boulanjon. Mardi 5 novembre, il est venu rencontrer le maire de Pionsat et ses adjoints pour une visite de la commune. Après un accueil en mairie, le maire a fait une rapide présentation de la commune et de ses projets. Ensuite, le groupe s'est rendu au Centre de Médecine Physique et de Rééducation, au Centre Educatif Fermé (CEF) puis au quartier République. ■

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS 2019

Depuis plusieurs années, la municipalité fait des efforts soutenus pour embellir la commune, valoriser le patrimoine et respecter l'environnement. Fleurir, c'est créer un espace de vie agréable pour ses habitants et pour accueillir ses visiteurs, car augmenter l'attractivité touristique génère des retombées économiques et culturelles profitables à tous. Les efforts méritent bien récompense. Efforts d'autant plus appréciés que la canicule et la sécheresse ne leur ont pas facilité la tâche.

La remise des prix du traditionnel concours de fleurissement, organisé par la commune de Pionsat, a eu lieu le 29 novembre à la salle l'@robase. Le maire et les membres de la commission « Fleurissement » ont accueilli les participants ; ils ont été félicités et remerciés pour leur investissement qui contribue à l'embellissement de la commune. Après la projection d'un diaporama de photos prises chez chaque lauréat, la cérémonie s'est poursuivie par la remise des prix.



En raison de la météo de cette année, tous les participants de cette édition ont reçu un diplôme et un bon d'achat de même valeur. Au total, 21 personnes et un village ont participé à ce concours dont les prix sont répartis en plusieurs catégories (maison fleurie « bourg », maison fleurie « village », façade « maison », façade « commerce et collectivités », embellissement « village entier » et potager « bourg et village »). La municipalité et les membres du jury remercient tous les participants pour leur investissement. ■

Recensement de la population

Le recensement général de la population a lieu tous les 5 ans. Il a été réalisé entre le 17 janvier et le 16 février 2019 sur la commune de Pionsat par deux agents recenseurs : Vanessa Vozel et Victoria Martin.

Au 1^{er} janvier 2019, la population était estimée par l'INSEE à 1127 habitants dans l'attente du résultat de la dernière enquête. Il avait été observé une légère baisse de la population sur notre commune. Le nombre de décès était largement supérieur au nombre de naissances, d'où un solde naturel négatif. Le solde migratoire (différence entre le nombre de personnes entrées dans la commune et le nombre de personnes qui en sont sorties tout au long de l'année) n'avait pas permis non plus le maintien de la population.

Stabiliser la population est une nécessité pour maintenir la vie de la commune. ■

ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE AU SERVICE TECHNIQUE



La commune a fait l'acquisition d'un Berlingo Citroën d'occasion auprès du Garage Deuscht pour un montant de 7 492,00 € HT. Ce nouveau véhicule remplace le Citroën C15 qui était hors d'usage et vient enrichir le parc des véhicules de la Commune composé de deux tracteurs, du camion Ford et du camion Piaggio. Le flocage de cet utilitaire a été réalisé par l'entreprise iCombrailles. ■

LA MAIRIE : POINT D'ACCUEIL « I-MOBILE »

Cet été, l'Office de Tourisme des Combrailles a proposé différentes solutions pour renseigner au mieux les visiteurs.

Des points « i-mobile » ont été déployés. Il s'agit de lieux où la diffusion de l'information passe par l'outil numérique. La mairie de Pionsat a fait partie des neuf points d'accueil « i-mobile » sur le territoire des Combrailles. Touristes et habitants du territoire peuvent retrouver les brochures de l'office de tourisme, mais également se connecter gratuitement avec leurs propres appareils ou utiliser la tablette mise à disposition et ainsi profiter au mieux de leur séjour dans les Combrailles.

Lors des visites estivales du château, un accueil mobile s'est déplacé à Pionsat. Nous retrouvons ce point d'information mobile sur les différents lieux de



manifestations et sur les sites touristiques. Ce véhicule va au-devant des touristes pour les informer et ce service est très apprécié. ■

VISITE ESTIVALE DU CHÂTEAU



Des visites ont été organisées cet été au château de Pionsat les mardis 16 et 30 Juillet, à 14h et à 17h à l'initiative de la municipalité de Pionsat et de la commission culturelle du SMADC. Ces visites guidées ont été réalisées par Renée Couppat, guide



de pays, et ont duré 1h30 environ. 94 personnes au total dont 19 enfants ont assisté à ces quatre visites. Il est à l'étude de proposer et tester un produit touristique culturel type : visite du château – dîner et place de concert. ■

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Impasse Gilbert Romme et Impasse des Coquelicots

Par délibération en date du 23 novembre 2018, le Conseil municipal a approuvé la convention de financement des travaux d'éclairage public de l'impasse Gilbert Romme et de l'impasse des Coquelicots à Lavarat. Ces travaux estimés à 7 200€ HT sont pris en charge à hauteur de 50 % par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG). ■



OUVERTURE DU CHÂTEAU LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le château de Pionsat, dans son ensemble, a ouvert ses portes dimanche 22 septembre 2019 à l'occasion des 36^{èmes} Journées du Patrimoine. Malgré un ciel maussade et quelques averses, le public est venu nombreux intéressé - entre autres ! - par la découverte des dernières restaurations. En effet, les deux ailes du château - médiévale et renaissance - ne ménagent pas leurs efforts pour mettre en valeur et faire connaître les plus beaux aspects et toutes les potentialités de l'édifice. Ce château si singulier, par son emplacement en plein cœur du bourg et par ses deux ailes d'époque et d'architecture différentes est classé « Monument Historique » et est inscrit sur la Route Historique des Châteaux d'Auvergne. Les visiteurs ont ainsi déambulé dans les nombreux espaces ouverts pour l'occasion accompagnés de Mesdames Defaye et Mougel. L'aile renaissance présentait ses salles du rez-de-chaussée, son premier étage menant à la salle du Dôme ainsi que ses pièces récemment restaurées desservies par l'escalier à vis. Enfin, le public pouvait achever son parcours par les cuisines du sous-sol donnant sur le jardin. L'aile médiévale, quant à elle, présentait en compagnie des propriétaires ses salles du rez-de-chaussée, ses combles récemment restaurés d'où l'on pouvait admirer ses charpentes éclairées et enfin son sous-sol duquel on peut entrer dans le souterrain qui reliait jadis les deux ailes du château. Tous nos remerciements à L'atelier de Jenny qui contribua à la décoration du château et à Jean-Marc



Raynaud pour l'éclairage du souterrain.

En milieu d'après-midi fut donné un concert entrée libre de musique de chambre dans la grande salle de l'aile médiévale. Le quatuor Connivences emmené par Dominique Daron (1^{er} violon) et composé de Chi Phuong Tran Quy (2^{ème} violon), Christine Griffon (alto) et Gilles Chaibeyrou (violoncelle) interpréta le quintette n°4 de Mozart - avec le remarqué hautboïste Alain Marty - puis « La jeune fille et la mort » de Schubert dans une interprétation toute en profondeur. Le public, aussi bien averti que néophyte, réserva de longs applaudissements à ces instrumentistes amoureux de la musique. Artistes et mélomanes se retrouvèrent ensuite autour du verre de l'amitié concluant ainsi cette journée. ■

DON D'UN BUSTE DE VERGINGÉTORIX PAR LE MAIRE

Au cours du Conseil municipal du 18 juillet 2019, Jérôme Gaumet, maire de Pionsat, a fait don à la mairie de Pionsat d'un buste de Vercingétorix acquis dans la boutique d'un antiquaire. Le maire souhaite que ce buste du chef arverne rappelle, aux visiteurs de passage à la mairie, la découverte du Trésor de Pionsat en 1852, constitué de statères d'or au nom de Vercingétorix.

Ce buste a été exposé dans la salle du conseil, suite à la délibération approuvant ce don, conformément au code général des collectivités territoriales. ■



ENLÈVEMENT DE LA CUVE DE STOCKAGE DE FUEL - Rue des Maçons de la Creuse



Par mesure de sécurité, la commune de Pionsat a interrogé l'entreprise Moulier quant au devenir de la cuve de stockage fuel entreposée rue des Maçons de la Creuse suite à sa cessation d'activité. Comme l'entreprise s'y était engagée, l'enlèvement a eu lieu au printemps 2019. ■

ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE CLIC SUR LA COMMUNE

Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. La commune de PIONSAT est couverte par le CLIC Riom Limagne Combrailles.

A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Quand faire appel au CLIC ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs. Tous les services sont entièrement gratuits.



Quels ateliers à Pionsat ?

Plusieurs ateliers sont organisés depuis 3 ans maintenant et pourront être reconduits, sous condition d'obtention des financements, en 2020 :

- ateliers informatiques (portés par le CIAS)
- ateliers conduite automobile
- ateliers bienvenue à la retraite
- ateliers nutrition.

D'autres thèmes pourront être proposés en 2020.

Depuis 2018, l'étage des anciens locaux de la Communauté de Communes, accueille la « Maison des Bonnes Pratiques » qui représente le logement d'une personne pour former les aides à domicile. Un escape-game, avec des jeux d'énigmes, suivis d'un atelier culinaire, a également été conçu dans cet espace.

Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève d'une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'accompagnement de l'ARS et de la CARSAT.

Comment contacter le CLIC ?

ASSOCIATION RÉSEAU SENIORS - CLIC RIOM LIMAGNE COMBRAILLES
73 rue Lafayette 63200 Riom
Tél. 04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr // www.clic-riom.fr ■

Prochainement, raccordement en fibre optique de toutes les habitations

Au cours de la réunion des maires du canton de Saint-Eloy avec les services du Conseil départemental en novembre, il a été annoncé que la commune de Pionsat allait bénéficier d'une extension du réseau internet par fibre optique (FTTH) pour toutes les habitations du bourg et des hameaux avant fin 2022 (phase 3 du programme de développement de la fibre d'Auvergne Très Haut Débit. www.auvergne-numerique.fr) donc plus vite que prévu initialement. Dans cette perspective, la commune lancera en 2020 une opération de numérotation de toutes les habitations et bâtiments, notamment dans les villages. Les habitants seront informés et consultés le moment venu. ■

TÉLÉPHONIE MOBILE : passage à la 4G imminent...

En janvier 2018, l'Etat et les opérateurs nationaux de téléphonie mobile ont passé un accord, « Le New Deal » qui les engage à généraliser la 4G sur l'ensemble de leurs réseaux existants. Ainsi tous les sites 2G et 3G existants devront passer en 4G d'ici 2022 et un simple changement d'antenne suffira pour certains. Par un courrier en date du 7 octobre 2019, la société Orange a informé la commune que le relais situé à proximité de Montroy sur la commune « fera l'objet dans les prochains jours d'un changement antennaire pour accueillir les services 4G des 4 opérateurs de téléphonie mobile ». ■



LA MAISON DE L'ENTREPRENEUR

Cette nouvelle structure doit permettre aux entrepreneurs de se former, de créer des nouvelles activités économiques et développer des activités existantes.

L'accessibilité aux outils numériques y est assurée et des formations aux nouvelles technologies de l'information et de la communication sont dispensées, ceci, afin de réduire la fracture numérique.

Localisée rue des Chazelles à Saint-Eloy-les-Mines, la Maison de l'Entrepreneur est la tête de pont des différents tiers lieux sur le territoire (Saint-Eloy-les-Mines, Pionsat, Saint-Gervais).

La Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy a une volonté affichée de dynamiser l'activité économique sur son territoire, c'est pour cela qu'elle a créé cet outil.

La Maison de l'Entrepreneur a été conçue et équipée pour accueillir des entreprises qui ont besoin ponctuellement de locaux pour des réunions, formations ou pour répondre à une croissance ponctuelle. Il est donc possible de louer des salles de réunion ou des bureaux à la journée sur des périodes courtes.

Le principe de cet outil est celui de la mise en réseau, du partage et de la mutualisation des coûts.

La mise en réseau permettra des échanges entre entreprises, des synergies et une meilleure insertion dans le tissu économique. Cette initiative sera par conséquent bénéfique pour les entreprises, cela leur permettra d'éviter certains écueils liés à la création et au développement.

Cet outil s'adresse aux entrepreneurs à différents stades de maturité du projet.

1. Les projets en incubation : projets innovants lors de leur phase de développement (détection et validation d'idées).

2. Les porteurs de projets : lorsque le plan d'affaire est en cours de réalisation ou que la recherche de financement est lancée.

3. Les pré-créateurs : l'immatriculation de l'entreprise est imminente, l'entrepreneur a besoin de locaux rapidement.

4. Les créateurs récents ou entreprises existantes : pour leur développement.

Il est aussi mis à disposition un mobilier adapté, modulable et des services partagés. La modularité est le maître mot de cet outil, ainsi les créateurs et les entrepreneurs pourront choisir de louer divers locaux à la demande et aussi moduler la demande à la hausse ou à la baisse en fonction de leurs impératifs économiques. Voici ci-dessous la liste des locaux et équipements mis à disposition à partir desquels l'entrepreneur pourra composer son « menu » :

- Des salles de formation et de réunion pouvant être utilisées par des entreprises, des organismes de formation, etc.,
- Un espace de travail partagé (co-working),
- Des bureaux locatifs individuels,



- Un espace d'accueil et de convivialité,
 - Des zones d'ateliers,
 - Un espace repas,
 - Des photocopieurs
 - Une imprimante 3 D
 - Une aire de manœuvre extérieure, avec auvent et plan incliné, pour la tenue de stages de conduite d'engins type chariots-élévateurs (formations CACES).
- Les premiers occupants de la Maison de l'Entrepreneur sont Human Booster, Aformac, Rockwool et Palermo consulting. ■

Pour tous renseignements, contactez :
Communauté de Communes du Pays-de-Saint-Eloy
Pôle Aménagement et Développement.

Tél : 04.73.52.72.72

Email : developpement@paysdesainteloy.fr

LE PROJET DE TERRITOIRE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-ELOY À L'HORIZON 2030

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Il s'agit d'un document d'orientations politiques qui s'inscrit dans une démarche prospective à moyen et long terme. Il définit les axes de développement et les grands enjeux du territoire pour les 10 ans à venir.

Quelles thématiques sont concernées par le projet de territoire ?

Le projet de territoire aborde tous les domaines qui font la vie d'un territoire : la population, l'économie, le numérique, les services à la population, l'agriculture, le tourisme, l'environnement, l'énergie, l'habitat, la culture,...

Il est décliné ensuite en propositions d'actions concrètes dans les secteurs relevant de la compétence de la communauté de communes.

Comment élabore-t-on un projet de territoire ?

La Communauté de communes s'est lancée dans la réalisation de ce projet en fin d'année 2017, elle a souhaité le mener en concertation avec les acteurs du territoire (élus, monde économique et associatif...).

L'élaboration de ce type de projet passe par 3 grandes étapes :

- La réalisation d'un diagnostic territorial partagé (détaillant les atouts, forces et faiblesses du territoire) au début de l'année 2018,
- La définition des grands enjeux et l'élaboration d'une stratégie de développement territorial (avec l'organisation d'ateliers participatifs) durant les mois de juin à octobre 2018,
- L'élaboration d'un programme / plan d'actions concrets pour répondre à ces enjeux en fin d'année 2018 et début 2019.

Quels sont les grands axes du projet de territoire de la Communauté de communes ?

La Communauté de communes a validé son projet de territoire lors du Conseil communautaire du 2 juillet 2019, il reprend les grandes orientations suivantes :



• **Axe stratégique 1** : relancer le dynamisme économique et l'attractivité du territoire : dynamiser l'animation économique, soutenir le commerce de proximité dans les bourgs, valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire, encourager les activités agricoles de qualité, gérer durablement le patrimoine forestier.

• **Axe stratégique 2** : renforcer un socle commun de services à la population sur l'ensemble du territoire : réduire la fracture numérique, proposer une offre culturelle de qualité sur le territoire, accompagner l'économie sociale et solidaire, garantir le maintien de la population âgée, améliorer l'accès aux soins pour les populations, assurer des services Enfance-Jeunesse de qualité sur le territoire, améliorer la mobilité de la population.

• **Axe stratégique 3** : orienter le territoire vers un développement plus durable tout en valorisant son cadre de vie : requalifier l'habitat et accompagner au logement les populations, protéger l'environnement et les milieux aquatiques, s'inscrire dans la transition énergétique.

Les axes stratégiques se déclinent en 64 actions concrètes qui font l'objet d'une programmation sur les 10 prochaines années et d'une estimation précise des coûts afin que le projet de territoire soit économiquement soutenable. Il sera consultable sur internet et des versions papier seront diffusées. ■

DÉMONSTRATEUR « MOBILE-ITINÉRANT »

Ce nouveau dispositif itinérant d'information et de sensibilisation à l'amélioration de l'habitat se présente sous la forme d'une remorque modulaire représentant un logement avec un espace d'accueil, une cuisine et une salle d'eau. Il a pour vocation de sensibiliser les partenaires institutionnels, associatifs et les habitants aux travaux réalisables sur trois thématiques : amélioration de l'efficacité énergétique des logements, de l'habitat, et l'adaptation des logements au maintien à domicile. Ce projet, porté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy, a été animé par l'association « Les Compagnons Bâisseurs Auvergne ». Ce dispositif était présent sur notre commune du 2 au 6 décembre, place de la Mairie. ■



1^{ÈRE} EDITION DE « LA FÊTE DE LA BIÈRE »

L'association Pionsat en Fêtes et l'Amicale Laïque ont organisé les samedi 3 et dimanche 4 août la première « fête de la bière » sur la commune à proximité de la salle l'@robase, avec des brasseurs artisanaux (bière blanche, brune et blonde) et des concerts (jazz, reggae, rock, banda, DJ). L'objectif ? Faire découvrir aux festivaliers les bonnes mousses d'Auvergne tout en proposant plusieurs artistes en concert.

La première édition a connu un grand succès avec des amateurs de bière venus nombreux. Cette manifestation a battu son plein tout le week-end. De nombreux groupes et artistes se sont succédés le samedi : Dum tcha, les Callunards de la paix, Roots revival, Pedro panama, DJ Jeremy Will, un enfant du pays. Le dimanche, l'animation était assurée par Mister Tambourine, les Zinc d'ici, les Bombes humaines, la Banda Mi et Mickael Courtois.

Plus de 900 personnes ont fréquenté la fête durant le week-end et vibré au son des différents groupes avec des ambiances différentes qui ont fait le bonheur de chacun. Les organisateurs donnent rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition qui réservera encore beaucoup de surprises. Un grand merci à tous les participants et bénévoles !

Une opération de recyclage a été mise en place : « les mégots récupérés et recyclés sur le festival ». La fête



de la bière de Pionsat s'est associée avec PHRstudio, créateur montluçonnais du « flyer cendrier », qui a reçu une médaille de bronze au concours Lépine international 2019. Pour l'occasion, 300 étuis pour contenir les mégots usagés des fumeurs ont été mis à disposition. À noter que les 200 premiers festivaliers qui ont ramené leur étui cendrier plein (20 mégots), entre minuit et quatre heures du matin, ont reçu en contrepartie un jeton d'une valeur de 1 € à dépenser sur le festival. Les mégots récoltés, et notamment leurs filtres, ont été par la suite recyclés par l'entreprise MÉGO par le biais de l'association Greenminded et vont servir à produire différents objets en plastique recyclé. ■

JEAN-CLAUDE BORELLE ET SA TROMPETTE D'OR - TRIOMPHE A PIONSAT -



Une église comble a accueilli dimanche 5 mai 2019, le trompettiste virtuose Jean-Claude Borelly, venu pour la seconde année consécutive à Pionsat. Bien que le concert débutait à 16h00, les plus inconditionnels de l'artiste se pressaient déjà aux portes de l'église plus d'une heure avant le spectacle. Un artiste simple proche du public ! Ce musicien, fort de plus de quarante ans de carrière, connaît parfaitement son public. Tout au long

du récital, il se déplace, du chœur jusqu'au fond de la nef mais toujours au plus près du public. Un spectacle enlevé, rythmé, « à nous couper le souffle ! » comme le soulignait une fidèle spectatrice, mais ponctué également de moments plus intimes. Un programme très varié, allant des succès d'antan jusqu'aux musiques de film en passant par des grands succès de la chanson française, a été servi aux spectateurs. L'ensemble était magnifié par les accompagnements et les arrangements modernes de son acolyte, Jean-Jacques Patrice, pianiste de formation.

Louis Armstrong fut également mis à l'honneur, ce grand nom du jazz qui a suscité chez Jean-Claude Borelly sa vocation de trompettiste. L'Ave Maria de Gounod, l'Adagio d'Albinoni, le concerto de la Mer, l'incontournable Il Silenzio et sans oublier le célèbre « Dolannes Mélodie » ont enchanté l'auditoire. Ce dernier a même pu reprendre en chorale à la fin du récital le refrain du célébrissime « Non, je ne regrette rien » d'Edith Piaf.

Après des applaudissements nourris, l'artiste a réservé, comme à l'accoutumée, un long moment de dédicaces et de photographies avec son public. ■



ZANARELLI EN CONCERT À PIONSAT

Samedi 28 septembre 2019 à 20h30, le chanteur isérois, Olivier Zanarelli a fait étape à la salle l'@robase de Pionsat. Auteur, compositeur, interprète, Zanarelli est avant tout addict de la scène : « J'adore ce moment où l'on entre en communication avec le public » confie l'artiste. Jeune talent de la chanson française, il a déjà multiplié des rencontres clés avec des artistes de premier plan tels Christophe Willem et Elodie Frégé dont il a assuré les premières parties. Son premier album, « l'écho des vertiges »

fut enregistré avec les musiciens de Patrick Bruel. L'artiste a offert au public pionsatois un show alternant ses propres compositions ; des reprises de grands noms de la chanson française (Serge Gainsbourg, Claude Nougaro, Lucienne Delyle, Patrick Bruel, Philippe Lafontaine, Véronique Sanson ou bien encore Stromae) mais également quelques traditionnels bretons. Accompagné de Frédéric Canifet, auvergnat et pianiste de formation, tous ont apprécié leur complicité sur scène. Zanarelli le dynamique est, à plusieurs reprises, descendu de la scène afin de chanter et de danser au plus près de son public ; succès garanti !

Zanarelli, artiste talentueux, assurément un nom à retenir et une carrière à suivre de près. Ceux qui ont manqué le concert pourront peut-être le retrouver à l'Olympia où il est en lice pour participer à la première partie de Zazie... mais pour cela, il faudra se rendre à Paris ! ■

LES AMIS DU CHÂTEAU DE PIONSAT : UNE « FÊTE BROCANTE » RÉUSSIE

Dimanche 04 août 2019, l'association Les Amis du Château de Pionsat a organisé sa 37^{ème} fête brocante dans le centre bourg. « Fête Brocante », une appellation nouvelle car les festivités du jour ne se limitaient pas au traditionnel vide grenier.

En effet, les visiteurs ont pu profiter d'expositions de peintures et de photographies dans l'ensemble du château de Pionsat dont les deux ailes étaient spécialement ouvertes pour l'occasion. Les artistes : Jean-François Cancellieri, Paul Natter, Hrasarkos, Christian Trameçon, Christiane Mougel, Isabelle Sensfelder, Brigitte Dubosclard, Mireille Buisson, l'atelier Hermietage de Biollet, Arnaud Guibet, Chantal Martinet, Pierrette Velard et Denise Taillefer étaient présents tout au long de la journée afin d'accueillir et de présenter leurs œuvres aux nombreux amateurs. De plus, les enfants pouvaient profiter des tours en calèche offerts par l'association. Les plus jeunes étaient ravis, du haut de leur attelage, de se frayer un passage parmi les exposants et découvrir autrement le centre bourg de Pionsat. Était également proposée une animation musicale, à 11h30 et 16h00, assurée par un jeune quatuor de Jazz emmené par Sébastien Depeige. Installés à proximité de la buvette, trompette, contrebasse, guitare et batterie ont accompagné les estivants de morceaux très « jazzy » le temps de l'apéritif et du milieu d'après-midi. Peu avant la fin de leur prestation,



ils ont improvisé une ballade musicale grâce à la calèche dans laquelle ils ont su trouver une place et jouer ainsi tout du long du parcours en traversant le bourg. Enfin, chacun a pu, entre deux bonnes affaires, se désaltérer à la buvette et commander un plateau repas servi par les bénévoles de l'association. Le succès du pôle restauration ne s'est pas démenti cette année comme en a témoigné la longue file d'attente devant le stand.

Grand soleil, nombreux exposants, artistes régionaux, musiciens, buvette, restauration - voici le cocktail servi ce premier dimanche d'août dans une ambiance conviviale et détendue - Nul doute que l'équipe organisatrice sera de nouveau au rendez-vous le dimanche 02 août 2020 pour la 38^{ème} édition. Merci à tous les bénévoles ! ■

Le groupe Peyo à l'@robase en avril 2020 !

Dans le cadre du festival « Les Automnales », la commune de Pionsat accueillera le samedi 11 avril 2020 à 20h30, le groupe Peyo à la salle l'@robase. *Générosité, intelligence et spontanéité, telle pourrait être la devise de ce groupe clermontois qui revisite la chanson française dans ce qu'elle a de plus noble. Un univers chaleureux un peu en dehors de tout, délicat maillage de pop et de chanson française qui donne naissance à une osmose musicale surprenante. Peyo, c'est aussi une présence scénique pleine d'énergie, qui réveille nos corps engourdis et nous entraîne dans la danse de la vie.* ■

L'AMICALE DES CYCLISTES : « UN PROJET DANS L'AIR DU TEMPS »

Premier mode de déplacement lorsqu'on est enfant, le vélo, entrevu aujourd'hui comme un mode de transport idéal pour lutter contre le réchauffement climatique, permet de se maintenir en bonne santé en faisant régulièrement de l'exercice physique.

L'amicale cycliste de Pionsat, c'est aujourd'hui un nombre conséquent de personnes, dont un couple de hollandais, habitant un territoire étendu comprenant les communes environnantes de Pionsat, qui, au terme de leur vie professionnelle, se regroupent et édifient peu à peu un projet cohérent autour de la notion de cyclotourisme.

Parce qu'il supporte le poids du cycliste, le vélo ménage les articulations, renforce le système cardiovasculaire et booste le métabolisme tout en brûlant les graisses. Aidé par l'assistance électrique, il permet aussi d'inclure des personnes pour qui cette pratique paraissait jusque-là trop exténuante. Par ailleurs, en sillonnant leur territoire d'exercice, les amicalistes tissent un réseau de petites routes oubliées et gravent dans leur mémoire une image structurée de leur région autour de sites remarquables.

Si cette activité physique déclenche la sécrétion d'endomorphines, favorisant la santé mentale, elle réveille aussi un sentiment plus profond qui remonte à l'enfance lorsque l'on s'est éloigné du giron familial pour la première fois sur cette drôle de machine. C'est ce sentiment de liberté,

très vivace dans l'esprit des amicalistes, qui les amène à organiser des séjours dépaysés, que ce soit par des immersions de plusieurs jours au cœur d'une région ou bien des voyages d'une semaine en France ou à l'étranger. Ainsi, cette année a vu les différents groupes séjourner près de Figueras en Espagne au mois de mai, traverser en juin les Alpes suisses jusqu'à la région des lacs en Italie, explorer le département de la Lozère en deux séjours mi-juillet puis début septembre et enfin accueillir le groupe d'amis bataves du couple de hollandais, dont les objectifs sont similaires, pour leur faire découvrir notre région et apprécier notre cuisine.

Toutes les personnes intéressées par le projet peuvent rencontrer le président de l'association, Bernard Dupoux, place de l'Église à Pionsat ou le contacter au 04 43 13 39 43. ■



LE CLUB DE LOISIRS DE LA MAISON DE RETRAITE



L'association a pour objectif principal d'œuvrer pour l'amélioration au quotidien des conditions de vie des personnes âgées accueillies. Le service « animation », représenté par Barbara Bayle, a organisé, en plus des ateliers quotidiens, plusieurs événements marquants : des rencontres inter-établissements ou intergénérationnelles, des animations musicales, des

repas à thème, le grand barbecue annuel auquel sont conviées les familles des résidents et le traditionnel loto organisé au sein même de la maison de retraite. Lors des rencontres intergénérationnelles réalisées en partenariat avec le collège Nestor Perret, à l'initiative du SMADC, résidents et élèves se sont mutuellement pris en photo sous la direction de Nicolas Anglade, photographe professionnel. Une restitution de tous les projets a été organisée à Saint-Gervais-d'Auvergne le 23 mai 2019, au cours de laquelle les participants ont pu se retrouver et échanger sur le résultat final de leur travail.

Dans un souci constant de vivre au cœur de la commune de Pionsat, les résidents ont tenu leur stand de créations, réalisées par leurs soins, à l'occasion de la brocante des Amis du Château de Pionsat. Petite variante cette année, et ce, pour des raisons de praticité, le stand s'est tenu aux portes de l'EHPAD.

De plus, la présence du Club de Loisirs est incontestablement devenue une tradition lors du marché de Noël, organisé par l'association Pionsat en Fêtes. ■

ANTENNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

L'antenne de la Ligue contre le Cancer de Pionsat a, cette année encore, organisé plusieurs manifestations dans le but de récolter des fonds permettant de financer les actions du Comité du Puy-de-Dôme (recherche, prévention et aide aux malades).

En mai, malgré une météo capricieuse, la marche annuelle à Saint-Maigner fut un beau succès tout comme le repas organisé à Pionsat en juillet. Enfin, en octobre à Saint-Maurice un spectacle a réuni les chorales Diapason de Montaigut, A tout Chœur de Villosanges, La Chansonnette Mainsatoise et les Apprentis Chanteurs de St-Maurice ainsi que les musiciens de la Bourrée de Vergheas. Les bénévoles de la ligue ont également proposé des bouquets de jonquilles à Pionsat lors d'un marché au printemps.

Les bénéfices et dons recueillis lors de ces journées ont permis à l'antenne de verser 3 600 € pour 2019 au Comité du Puy-de-Dôme. Merci donc à tous les participants et



donateurs pour leur générosité. Les bénévoles, bien que trop peu nombreux, vont s'efforcer de renouveler en 2020 ces différentes manifestations. Ils invitent toutes les personnes désireuses de donner un peu de leur temps à les rejoindre. ■



Le 20 août à la salle l'@robasse, les musiciens des Bitous, de la Bourrée de Vergheas, des Pastouriaux, de l'Amicale Laique de Fernoël se sont succédés sur la scène pour le plus grand plaisir des participants qui ont pu danser polka, mazurka, scottish et bourrées dans une ambiance conviviale et festive.

L'association Germinal a repris ses activités en septembre :

ASSOCIATION GERMINAL

« initiation danse folklorique pour les enfants » (enfants à partir de 4-5 ans). Les séances se déroulent le dimanche matin de 11h à 12h à la salle des fêtes de Pionsat. L'association propose aux enfants à partir de 4 ans des cours avec un musicien pour apprendre les danses traditionnelles auvergnates. Elle travaille en partenariat avec le groupe folklorique Les Bitous permettant ainsi aux jeunes de se produire lors de spectacles avec des costumes d'époque. Une séance gratuite à titre de découverte est offerte à toute personne intéressée. Des soirées folkloriques pour adultes, ouvertes à tous les musiciens et danseurs amateurs, ont lieu les mardis à 20h00 à la salle des fêtes de Pionsat. Elles sont suivies d'un repas partagé. ■

LA COMBRAILLE VIVE

Après 6 mois de gestation et de répétitions, le nouveau projet de La Combraille Vive est enfin sur les rails. « Drôles de couples » est le titre de ce nouveau spectacle. Un échange. Quoi de plus banal qu'un échange vous me direz ! Puisque tout s'échange aujourd'hui !!! Enfin... Presque !!!! Voilà le départ de cette pièce qui entraîne les spectateurs de quiproquos en situations burlesques, deux heures de rire à grande vitesse. Comme chaque fois, le spectacle a été lancé à Pionsat à la salle l'@robasse les 12,13,18,19 octobre 2019. Ensuite, la troupe s'est déplacée en novembre à Colombier et Saint-Gervais-d'Auvergne et un final à la salle « le Rexy » à Riom le 6 décembre. De plus, il est prévu de poursuivre sur 2020, avec déjà de beaux rendez-vous comme à Châtel-guyon



le 11 avril 2020 et à Neris-les-Bains les 15 et 16 mai 2020. Merci à tous de votre soutien. La Combraille Vive est à suivre sur sa page Facebook. ■

LA RAQUETTE PIONSATOISE

Avec une centaine d'adhérents pour la saison 2020, la Raquette Pionsatoise continue de fidéliser la très grande majorité de ses membres et en attire de nouveaux, jeunes et adultes, souhaitant découvrir ce sport. Le club organise ses activités autour de deux axes structurants : bien sûr la pratique de la compétition mais d'abord l'indispensable école de tennis. Celle-ci, animée pour la 3^{ème} année par Olivier Ravet, diplômé d'état et dorénavant membre du club, permet à 80 joueuses et joueurs répartis sur une vingtaine d'heures hebdomadaires de se familiariser ou se perfectionner dans la pratique du tennis. Un effort a été fait cette année pour ventiler les participants au mieux de leurs vœux ou disponibilités tout en préservant des groupes homogènes en termes d'effectif et de niveau. Côté compétition, le club offre différentes possibilités pour tous les âges, en individuel ou en équipes. Pour les moins de 10 ans, le circuit des Combrailles, initié l'an dernier par la Raquette Pionsatoise, s'agrandit pour sa 2^{ème} édition, d'une 6^{ème} étape : cette année, Pionsat accueillera, le 19 janvier, la 3^{ème} étape. Il s'agit de plateaux ludiques orientés vers la découverte de la compétition avec des balles et une aire de jeu adaptées à l'âge de ce jeune public. Le club organise par ailleurs



deux tournois : le 1^{er}, en interne, favorise une saine émulation entre jeunes et adultes avant les matchs par équipes de printemps ; quant à celui d'août, « open », il confirme son attractivité avec plus de 110 engagé(e)s en 2019 et une épreuve réservée aux 13/14 ans, elle-même d'une vingtaine de participants. Concernant les compétitions par équipes, l'association se distingue par l'engagement d'un nombre conséquent de formations : en plus d'une équipe dans chacune des catégories de 11/12 ans, 13/14 ans et 15/18 ans, le club jongle (pas toujours facilement) avec ses 2 courts, la météo et les créneaux disponibles en salle, pour que 4 équipes vétérans (+35 et +45 ans) à l'automne et 6 équipes seniors (+18 ans) au printemps puissent se mesurer à d'autres clubs en interdépartemental et en ligue. Enfin, avec sa traditionnelle soirée choucroute début mars, on peut dire que, du lift aux chopos, la raquette maîtrise son jeu... ■

LES ASTRONOMES DES COMBRAILLES



L'association Les Astronomes des Combrailles s'est mobilisée le samedi 3 août pour la nuit des étoiles sur la commune de Pionsat. L'après-midi sur la place de l'Église, tout a commencé par l'observation du soleil qui s'est montré paresseux car aucune tâche solaire ne s'est laissée voir. La soirée s'est prolongée au lieu-dit « Lozelle » avec l'observation du ciel profond et des planètes Jupiter et Saturne et d'un croissant de lune. De nombreuses personnes ont fait le déplacement. Notre région dotée d'un ciel pur se prête très bien à l'observation astronomique. ■



L'UNION MUSICALE PIONSATOISE

Cette année encore, l'Union Musicale Pionsatoise a répondu présente à différentes manifestations locales commémoratives et festives : Ste Barbe des Pompiers, 8 mai, 14 juillet, fête de la musique, fête patronale, 11 novembre... La présence de nouveaux jeunes musiciens a motivé la formation qui espère vivement de nouvelles recrues pour étoffer ses effectifs. La fanfare accueille toute personne qui souhaite apprendre à jouer d'un instrument (clarinette, trompette, saxo, percussion...) ou partager sa passion musicale (prêt gratuit d'instrument possible). ■





LES PARENTS D'ÉLÈVES

à gagner. Le traditionnel repas « tartiflette » sur le thème des années 80 a eu lieu courant mars. Les manifestations se sont poursuivies avec un carnaval pour petits et grands en avril et une randonnée dans les Combrailles début juin. L'année scolaire s'est clôturée par la fête des écoles, une soirée festive « École-Collège » avec un spectacle haut en couleur ouvert à tous. À cette occasion, l'association des Parents d'Élèves a organisé un barbecue sur le parvis de l'@robase. L'objectif de toutes ces manifestations étant la collecte de fonds pour participer, en partie, aux activités et sorties proposées par l'école primaire et le collège de Pionsat. ■

Durant l'année, l'association des Parents d'Élèves de Pionsat, forte de nouveaux adhérents, a proposé de nombreuses animations notamment : la vente de fleurs et bulbes à l'automne, la vente de chocolats artisanaux pour les fêtes de fin d'année, mais aussi un super loto début février à la salle l'@robase avec de nombreux lots



LES ANCIENS COMBATTANTS

Les commémorations des 8 mai et 11 novembre 2019 ont rassemblé, autour du monument aux morts, élus, anciens combattants, porte-drapeaux, pompiers, gendarmes et habitants. Lors de ces cérémonies, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts et une autre au cimetière. Les enfants de l'école primaire, accompagnés de leur maître et de leur directrice, ont lu des messages.

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, l'association des ACPG CATM a honoré deux de ses porte-drapeaux. Maurice Marchat a ainsi reçu la médaille pour huit années de service et Ginette Guilhen pour trois années au service de l'association des mains de Jérôme Gaumet, maire de Pionsat et de Laurent Dumas, conseiller départemental, en présence notamment de Jean Grobost, président de l'association et du public venu nombreux. ■

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers a eu une année assez chargée. Une matinée « Portes Ouvertes » a eu lieu le 15 juin en collaboration avec la mairie de Pionsat et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. La population a pu découvrir ou redécouvrir les locaux de la caserne et ses différents véhicules ainsi qu'une présentation des gestes de « Premiers Secours ». Cette année fut aussi marquée par la visite de Aurélie Brihmat de l'association « Handidream ». Elle a réalisé le tour de France à cheval des centres de rééducation et des casernes de pompiers pour partager son histoire et sensibiliser la rééducation par le biais du cheval. Le traditionnel bal du 14 juillet a également été organisé à l'ancienne salle des fêtes de Pionsat suivi du concours de pétanque qui a eu lieu le 10 août au foirail de Pionsat. Avec à la clé un succès certain puisque 36 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur et sous le soleil. Et bien sûr, s'est tenue le 16 novembre la traditionnelle truffade au centre de secours. Les Sapeurs- Pompiers vous souhaitent une très bonne année 2020 ! ■



L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

Comme chaque année, 2 animations importantes figurent au programme de l'association : la kermesse du 15 août a débuté par un vide grenier puis un défilé de voitures anciennes avec le club Auto-Retro de Saint-Gervais d'Auvergne suivi d'un apéritif musical et d'un repas sous les arbres. L'après-midi s'est poursuivie par des animations variées : jeux de quilles, tournoi de baby-foot et de tennis de table, pêche à la ligne, etc. La soirée « moules frites » le 26 octobre a fait salle comble. Cette

année l'animation musicale était assurée par « Gégé Musette » qui a alterné avec brio les danses populaires du moment. Les enfants ont participé au service des frites, ce qui a allégé la tâche et donné un sérieux coup de jeune à cette soirée familiale. Le tirage au sort de la tombola a réjoui les heureux gagnants, les gourmands avec une box pour un repas de 2 personnes dans un cadre à leur choix et divers autres lots « plaisir » offerts par plusieurs généreux supporters. Beaucoup ont réservé un caquelon de moules pour le lendemain. ■

LES FÊTES MUSICALES DU CHÂTEAU DE PIONSAT : 40^{ÈME} ÉDITION



Les dernières Fêtes Musicales du Château de Pionsat furent toutes particulières car elles marquaient la 40^{ème} édition de l'événement. Il s'agissait pour les organisateurs de proposer une programmation innovante et festive tout en gardant les fondamentaux du festival qui ont su lui assurer cette rare pérennité.

Cette 40^{ème} saison s'est ouverte par le récital de piano de Racha Arodaky, directrice artistique du festival, qui proposait un programme consacré à deux grands noms du baroque français, Rameau et Duphly. Nombreux élus et représentants des financeurs étaient présents pour ce concert d'ouverture qui s'est achevé par une chanson écrite et composée par Racha Arodaky, prélude à la sortie de son prochain disque. Le lendemain, le guitariste Emmanuel Rossfelder, grand ami du festival, a une nouvelle fois répondu présent pour venir célébrer son anniversaire. Il a su interpréter, comme à l'accoutumée, un répertoire particulièrement apprécié.

Après une journée de « relâche », le festival s'est poursuivi par un récital inédit, un concert à 4 mains donné par les pianistes Hervé Billaut et Guillaume Coppola. Le public venu nombreux, à la faveur d'une légère baisse des températures caniculaires enregistrées en début de semaine, est tombé sous le charme des deux interprètes et a su apprécier la complicité entre les deux artistes.

Puis le samedi soir, le festival proposait sa soirée spéciale 40^{ème} édition. Baptisée « Racha n'friends » cette soirée voyait notre directrice artistique entourée de ses amis pianistes se succéder sur scène et proposer un concert totalement inattendu ! En effet, six musiciens rythmaient cette soirée en interprétant des pièces courtes, de répertoires très variés permettant ainsi à l'auditoire de découvrir ou de redécouvrir les nombreuses facettes que peut proposer l'instrument piano. Des solos, des 4 mains et même un 6 mains se sont enchaînés à un rythme enlevé où l'humour, l'échange et la complicité avec le public étaient présents à chaque instant. La salle du château - spécialement réaménagée pour l'occasion dans une ambiance « petites tables rondes » - a conféré à cette soirée une ambiance et un cadre totalement nouveau, intime, marquant le caractère exceptionnel

de la manifestation. Le dernier morceau de la soirée - une improvisation jazz du célèbre « Bon Anniversaire » a permis l'arrivée d'un grand gâteau porté par les bénévoles. A l'issue du récital, chaque festivalier a partagé une part de ce gâteau d'anniversaire accompagné d'une flûte de pétillant. Cette soirée spéciale a remporté une très grande adhésion du public qui a su féliciter chaque musicien : David Abramovitz, Eric Artz, Hervé Billaut, Guillaume Coppola, Bernard Desormières et Racha Arodaky.

Enfin, le lendemain dimanche à 16h00, un rendez-vous nouveau lui-aussi, fut proposé par l'association. Celle-ci organisait en effet son premier « Thé Concert » servi par le pianiste natif de Pionsat, Bernard Desormières. Jazz, improvisations, miniatures classiques et chansons françaises ont charmé le public ayant pris place autour des tables rondes sur lesquelles étaient servis thé et café de qualité. L'ensemble était accompagné de pâtisseries maison, entièrement préparées par les bénévoles. Cette année, le festival a eu la chance d'être couvert par deux photographes professionnels : Jean-François Cancellieri et Marc-André Desanges. La qualité de leurs photos permettra de mettre en valeur le site internet, la page Facebook et les différents supports de communication. L'association leur adresse ici ses remerciements les plus chaleureux pour leur talent et leur disponibilité.

Toute l'association donne rendez-vous l'été prochain où des nouveautés sont d'ores et déjà attendues afin de célébrer comme il se doit, plus de 40 ans de musique à Pionsat ! ■





L'Amicale Laïque de Pionsat est toujours aussi dynamique grâce à la diversité de ses activités et à la mobilisation des bénévoles dont la motivation est exemplaire. Pour les plus sportifs, l'Amicale Laïque propose des activités sportives pour tout âge : gym d'entretien, gym douce, danse modern jazz, boxe adultes et enfants, zumba kids pour les 5-11 ans, zumba et zumba strong. Des cours de musique, de dessin et de peinture sont aussi au programme. L'association a mis

L'AMICALE LAÏQUE

en place depuis la rentrée 2019, 2 nouvelles activités : le yoga et l'atelier tricot. L'amicale a organisé de multiples manifestations tout au long de l'année : le quizz le 30 mars avec des équipes de grande qualité, la diffusion d'un film par mois à la salle l'@robase, le gala multi-activités (danse, zumba, boxe, accro gym, musique, dessin et peinture) le 18 mai, la retransmission sur écran géant du match de la finale de TOP 14 de rugby qui opposait l'ASM à Toulouse le 15 juin à l'@robase. Ces rassemblements permettent de partager des moments simples et en toute convivialité. Ensemble, l'Amicale Laïque et Pionsat en Fêtes ont organisé la première « fête de la bière » de leur commune. Au programme : du houblon et de la bonne musique. L'Amicale Laïque a déjà prévu le gala multi activités le 20 juin prochain. ■

L'UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE PIONSAT

L'UCAP a organisé plusieurs manifestations qui ont participé à l'animation de la commune.

Vendredi 21 juin, elle avait prévu d'organiser la fête de la musique sur la place de l'Eglise mais, malgré une météo fort capricieuse, la fête fut donnée à l'ancienne salle des fêtes. Cette soirée-concert avec stand restauration et buvette a été animée par les musiciens de la Bourrée de Vergheas, l'Union Musicale Pionsatoises, Les Canotiers de Pionsat et La Banda'Mi de Montaigut.

A l'occasion de la fête patronale, l'UCAP et Pionsat Patrimoine, ont mis en place la randonnée « Des Vieilles Pierres » qui consistait à faire découvrir le patrimoine de Pionsat et des environs. A l'arrivée était prévue une visite du château et une animation avec le groupe folklorique La Bourrée de Vergheas.

Une tombola a été programmée du 9 au 20 décembre avec la contribution des commerçants et artisans de Pionsat. A cette occasion, des enveloppes ont été vendues chez les



commerçants adhérents à l'UCAP.

Enfin, le vendredi 20 décembre, l'animation commerciale de Noël s'est tenue sur le marché de Pionsat avec la dégustation d'huîtres et la remise des lots gagnants de la tombola (2 000 € de lots ont été distribués). ■



L'association Pionsat Patrimoine a renouvelé son bureau et connaît un nouveau souffle. Un nouveau président, Thierry Vallenet, a pris la tête de Pionsat Patrimoine. Différentes actions ont eu lieu sur l'année.

Le 15 juin s'est déroulé au château renaissance de Pionsat le huitième colloque. Au cours de celui-ci, Pionsat Patrimoine a dressé le bilan de l'état des recherches sur le patrimoine néolithique et médiéval sur les communes de Pionsat et La

PIONSAT-PATRIMOINE

Cellette : menhir, chemin Cassini, présomption de motte féodale et de villa gallo-romaine, etc. Après le déjeuner, les participants au colloque se sont rendus sur un site où des recherches sur le passé néolithique du canton sont en cours. Début avril, Pionsat Patrimoine a aussi fait revivre l'histoire de la ligne de chemin de fer Montluçon / Gouttières à travers un film et un débat à la salle l'@robase à Pionsat. Le sujet qui a réuni 180 personnes, prouve que la mobilité a toujours été au cœur de la préoccupation des territoires.

Au cours de son assemblée générale qui s'est tenue le 9 novembre dernier, Pionsat Patrimoine a fixé ses objectifs pour 2020 : un colloque en juin et une journée festive autour d'un thème médiéval ainsi qu'une participation aux journées de l'archéologie et du patrimoine. ■

L'ACEPA (Association Communale d'Entraide aux Personnes Agées)

Le club se réunit dans son local tous les mardis après-midi pour jouer à la belote, au scrabble, aux dames et petits chevaux, triomino, etc. Des manifestations ponctuelles sont aussi organisées par l'association comme le repas des rois en janvier, animé par Duomusette où ont assisté 120 personnes, le repas « tartiflette » dansant rythmé par Isabelle Reliant en mai, les Gavroches jouaient lors du traditionnel « pâté aux pommes de terre » auquel ont participé 130 personnes en août. Le repas de Noël est offert à toutes les personnes résidant sur la commune, âgées de 55 ans et plus (il est rappelé qu'un colis est remis à toutes les personnes ayant 70 ans et plus qui n'assistent pas au repas). Plus d'une centaine de convives sont présents chaque année à ce repas qui est gratuit et financé par l'ACEPA avec l'aide de la Caisse Communale d'Action Sociale (CCAS) de Pionsat. Enfin, l'association a proposé : un voyage d'une journée



dans le Lot le 28 juin avec déjeuner-croisière sur le Lot à bord d'un bateau électrique, la visite du « village double » de Saint Santin puis la découverte du château de Gironde avec une vue extraordinaire sur la vallée du Lot. Un voyage d'une journée dans la vallée de La Dordogne le 19 septembre a permis la découverte des villages de Carennac et Martel avec une promenade sur les rails à bord du « Truffadou ». Tous les voyages sont proposés à tarifs réduits pour les membres du club. ■

DE L'ART A PIONSAT



Chaque été, l'ouverture de la boutique est toujours aussi attendue et accueillie avec autant d'intérêt par tous les visiteurs. Ce nouveau local, rue de l'Enfer, plus spacieux a permis aux membres de l'association d'accueillir plus de 800 personnes pendant la période estivale malgré la canicule. Lors de la brocante, les diverses animations-initiations ont été très appréciées. Véronique Wagner, présidente, remercie les visiteurs pour l'intérêt qu'ils portent à l'association, à ses activités, ainsi que toutes les personnes, qui, par leur soutien et leur aide inconditionnels, permettent de faire découvrir les créations et les artistes locaux sans lesquels ne pourraient pas être organisés ces différents temps d'exposition. ■

L'UNION SPORTIVE MARCILLAT-PIONSAT

Les équipes A et B, grâce à leurs bons résultats lors de la saison, ont terminé respectivement 2^{ème} pour la A et 3^{ème} pour la B. Malheureusement l'équipe C n'a pas été en mesure de terminer son championnat. Le nouveau bureau du comité directeur élu lors de l'Assemblée Générale se compose dorénavant de : Jacques Duludaix (président) - Guillaume Pinceton (vice-président) - Odile Duprat (trésorière) - Didier Pinceton (trésorier adjoint) - Fabien Duprat (secrétaire) - Fabrice Sainthenc (secrétaire adjoint) - Bertrand Duprat (commissaire aux comptes) - Frédéric Vazeille (commissaire aux comptes). Les autres membres du comité directeur étant : Jean Serre, Bernard Pény, Romain Bourdier, Thomas Prévost, Nicolas Bourdier, Thomas Pinceton, Pierre Spillebeen, Clément Vacquant, Sébastien Auclair et Benjamin Ferreira. Depuis le début de la saison 2019 / 2020, les entraînements sont autogérés

par les joueurs : Bertrand Duprat prend en charge l'équipe A et Fabien Duprat continue de coacher l'équipe B. Toutes les personnes qui souhaitent prendre part à la vie du club sont les bienvenues, que ce soit en tant que joueurs ou dirigeants. Faites-le savoir autour de vous... Le prix des licences reste inchangé : joueur : 50 € et dirigeant : 35 €. ■



PIONSAT EN FÊTES

Cette année, les membres de Pionsat en Fêtes vous ont proposé de nombreux événements divers et variés.

On ne mentionne plus certaines manifestations, qui ont lieu depuis plusieurs années et qui remportent toujours un succès, telles que le concours de belote, avec en cadeau pour les gagnants de bons morceaux de viande issus de nos producteurs locaux, les bals, que l'association essaie de rendre attractifs avec des thèmes originaux et nouveaux à chaque fois, le bœuf à la broche du 14 juillet, un moment convivial autour d'une cuisse de bœuf et en musique ... et bien sûr sa fête patronale, avec ses caisses à savon, toutes plus déjantées et originales les unes que les autres.

Mais Pionsat en Fêtes a également souhaité innover et proposer des manifestations inédites telles que la soirée de la St Patrick au mois de mars, lors de laquelle vous avez pu venir déguster un menu irlandais tout en vous exerçant aux danses celtiques, le marché de producteurs du mois de mai, qui réunissait divers producteurs et artisans locaux... et des pieds de cochon pour les plus gourmands !



La toute première édition de la fête de la bière s'est déroulée au mois d'août, en coopération avec l'Amicale Laïque de Pionsat. C'est en effet main dans la main que ces deux associations ont proposé le temps d'un week-end la dégustation des produits de nos brasseurs locaux... le tout en musique avec de nombreux groupes très éclectiques ! Un petit coup de jeune a été donné au marché de Noël cette année en proposant de nombreuses nouveautés ! ■

HOMMAGE À LOUIS CHAFFRAIX



C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Louis Chaffraix, plus connu sous le nom de « Loulou ».

Né le 17 mars 1939 à Pionsat, il s'est éteint le 4 novembre dernier. Il avait repris la ferme familiale de ses parents puis s'était installé en GAEC avec son frère Jean. Loulou était un ancien combattant d'Afrique du Nord.

En 1966, il s'est marié avec Marguerite à Saint-Fargeol, décédée dans un accident de la route en 1989.

Il a été élu conseiller municipal pendant cinq mandats avec trois maires différents : Jacques Paquet, Pierre Maymat et Jérôme Gaumet. Il a, entre autres, remis au goût du jour les concours agricoles sur la commune. Il a également fait partie de nombreuses associations comme l'ACEPA, l'AEF, le comité des fêtes de Pionsat, l'ACP.

Passionné de rugby et de foot, il avait aussi intégré l'association sportive du foot de Pionsat où il fut arbitre pendant de longues années. Le 8 novembre, lors de la cérémonie des obsèques célébrée en l'église Saint-Bravy à Pionsat, de nombreux amis, élus, délégations et drapeaux sont venus lui rendre un dernier hommage.

C'est donc une figure locale appréciée qui a nous a quittés. Pour avoir œuvré de longues années comme bénévole au sein des associations citées ainsi qu'en qualité d'élu municipal, nous souhaitons par ces quelques lignes lui adresser un ultime témoignage de notre profonde reconnaissance.

ÉTAT CIVIL 2019

■ Naissances ■

- DEFAYE Lilian, Simon
- MELSION Léo, Ivan

■ Mariages ■

- Mme ARISOY Oznur & M. RAYMOND Valentin, Jean-Baptiste
- Mme PEILLAUD Solène & Mme LEOCADIO Marie-Laure
- Mme THIBOUT Cécile, Béatrice, Marie et M. BERNARD Pierre-Elie, François, Hervé, Marie
- Mme DUBERNARD Maïlys et M. NYFFENEGGER Thomas, Simon, Joffrey, Alexandre

■ Décès ■

- Mme BLANDIN Andrée, Michèle veuve Boissery
- M. KONIK Jacky
- Mme OLKOWSKI Anna, Madeleine veuve L'héritier
- M. PHILIPPON Maurice, Edmond
- M. LARDY Jean, Albert, Gabriel

- Mme MEUNIER Yvonne, Jeanne veuve Conord
- Mme VERGE Gisèle, Albertine veuve Perrier
- Mme ARNAUD Jeannine, Renée veuve Beaune
- M. AUCOUTURIER René, Joseph
- M. RENOM Paul, Joseph
- M. MURA Marcel
- M. DEBOUTIN Jean-Marie
- Mme BOURDIER Claudette, Jacqueline veuve Martin
- Mme NOYER Michelle, Andrée, Françoise, Jacqueline épouse Cassière
- Mme ROCHEFORT Lucette, Marie, Antonine épouse Contamine
- Mme MICHON Marie, Fernande veuve Sainte-Martine
- Mme FAUGERE Suzanne, Marie, Eugénie veuve Beaubier
- M. FALCK Jean-Pierre, Victor
- M. CHAFFRAIX Louis, Clément
- M. BABEF Michel, Expédit, Alexandre, Arnault
- M. CHASSAGNETTE Camille, Marius
- Mme VIONNET Madeleine, Jeanine veuve BERNARD



Théâtre de verdure



Place de la République



Informations Pratiques

La Mairie

1 place de l'Église - 63330 Pionsat
 Tél. **04 73 85 61 56**
www.pionsat.fr
mairie.pionsat.63@wanadoo.fr



Ouverture au public

lundi 14h-17h
 du lundi au vendredi 8h30-12h & 14h-17h
 samedi 9h-12h



wifi gratuit sur la place de l'Église

Bulletin Municipal décembre 2019

- Directeur de Publication
Jérôme Gaumet
- Crédit Photos
Mairie de Pionsat
- Conception & Impression
Agence iCombrailles - Pionsat - 04 73 52 33 42
- Tirage
800 exemplaires